COURRIER DE LA CÔTE · DU · SUD

CAHIER B — Mercredi 20 août 1980 — 40 cents



LA FERBLANTERIE OUELLET INC RELOCALISEE.- Après avoir fait couler tellement d'encre, l'ancienne usine des Aliments Maxi s'est enfin trouvée une vocation. En effet, l'automne dernier, la bâtisse était acquise de la S.D.I. par la Ferblanterie Ouellet Inc., jeune compagnie de La Pocatière en pleine expansion. Et, samedi soir dernier, les parents et amis du propriétaire, M. Hervé Ouellet, s'unissaient à lui pour célébrer dignement l'inauguration officielle de l'usine. A lire en page 3 du cahier B.

(G.G. Peuple-Courrier)

Cette semaine

dans Kamouraska,

L'Islet-Est et L'Islet-Sud

St-Bruno

Subvention de 37 456$ à la Corporation touristique La Manie Inc. B-5

Deux nouveaux séminaristes au diocèse de Ste-Anne B-6

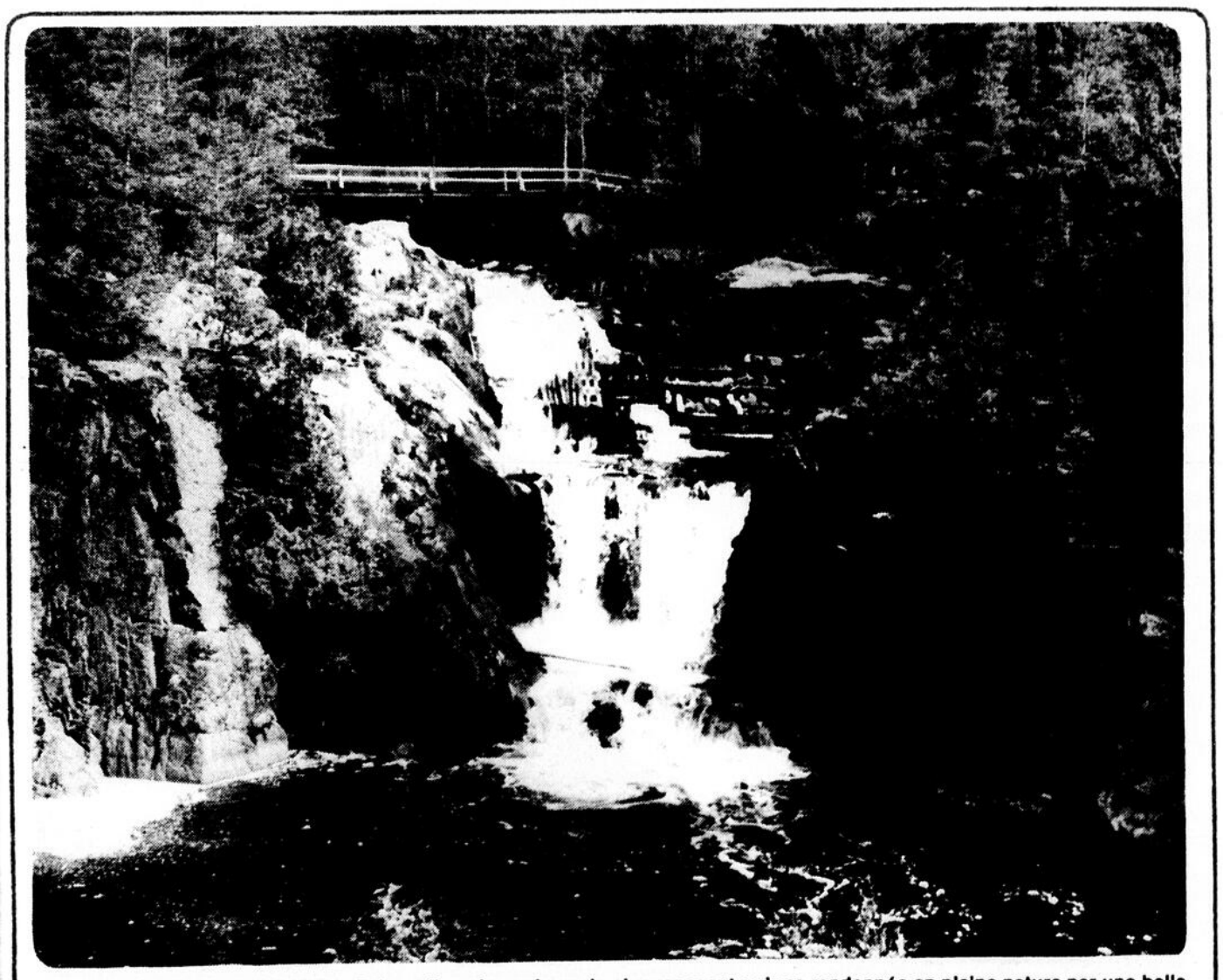
Qu'advient-il du site d'enfouissement sanitaire de L'Islet-Sud B-9

Congrès annuel de l'Association des Familles Thériault B-10

Un dépliant fera connaître les fermes d'hébergement de la Côte-du-Sud B-7

Première au Québec

Des étudiants de La Pocatière réalisent un séchoir solaire pour la tourbe horticole B-3



EN PLEINE NATURE, A IXWORTH.- Existe-t-il quelque chose de plus reposant qu'une randonnée en pleine nature par une belle journée ensoleillée? C'est ce que nous avons fait en fin de semaine dernière, ce qui nous permet aujourd'hui de vous montrer cette chute, qui coule sur la Réserve Ixworth, au sud de La Pocatière.

(G.G. Peuple-Courrier)

Le Musée maritime Bernier

UN ENDROIT POUR S'AMUSER ET POUR ÉCOUTER LA MER QUI SE RACONTE

Situé au coeur d'un village de marins, l'Islet-sur-Mer, le Musée maritime Bernier n'a rien d'un temple sacré. C'est plutôt un endroit plein de vie où grands et petits découvrent avec plaisir les attraits de la mer et la vie de marin de 1850 à nos jours.

Les collections

De la salle de la Nouvelle-France qui comprend notamment la maquette du "Don de Dieu", réplique du navire à bord duquel Samuel de Champlain vint fonder Québec en 1860, à la salle Bernier, de nombreux instruments photographiés et objets donnent au visiteur un aperçu de l'évolution de la marine au Québec.



Grands et petits découvrent au Musée maritime Bernier les multiples attraits de la mer et la vie de marin de 1850 à nos jours.

Un rallye original

Les enfants de 10 à 12 ans, qu'ils soient accompagnés de leurs parents ou en groupe scolaire, peuvent depuis mai 1980 découvrir les différentes collections du Musée d'une manière à la fois amusante et originale, grâce à un rallye mis au point par l'animatrice du Musée.

Tout commence en remplissant le journal de bord: le "marin" y note scrupuleusement des indications telles que sa destination, l'état de la mer ou la direction du vent. Puis, d'une salle à l'autre, il découvre les réponses à des questions portant sur les instruments de navigation, les costumes des marins ou bien encore les outils des maîtres voiliers, et enfin termine son "voyage" par la réalisation d'un dessin de son choix.

Une escale est prévue au 2e étage, au "coin des mousses", où grands et petits peuvent tenir la barre, sonner la cloche ou jeter l'ancre d'un bateau imaginaire et qui sait, peut-être aussi se découvrir une vocation de marin?

Des cours de navigation

Depuis l'automne 1979, le Musée donne la possibilité aux adultes de la région de parfaire leurs connaissances. En effet, des cours de navigation à voile ont lieu sur le site même du Musée de septembre à février. La cartographie, l'utilisation des instruments de navigation, les marées ainsi que de nombreux autres sujets y sont abordés dans le but de permettre aux marins de naviguer en toute connaissance de cause sur les eaux du fleuve.

Laurent de 1900 à 1960. Présentée à Gaspé le 4 août 1980, cette exposition circulera tout d'abord au Québec, puis dans tout le Canada et enfin dès 1982 en Europe (Paris, Londres, etc.)

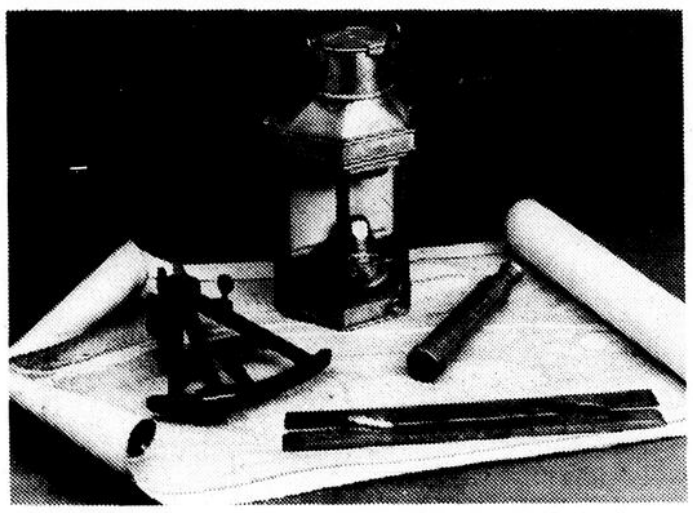
Sauvetages des navires

Derniers vestiges du savoir-faire dans la construction en bois, les goélettes se font à l'heure actuelle de plus en plus rares au Québec. Pour réussir à préserver celles qui restent, le Musée Bernier avec le concours de la Direction générale du patrimoine, participe à un programme de sauvetage. Agissant en tant que consultant, le Musée intervient aussi auprès des propriétaires et leur présente un plan d'aménagement de ces précieux témoins de la vie maritime au Québec.

Le sauvetage du brise-glace "Ernest-Lapointe" a également été entrepris par le Musée. Désormais partie intégrante du Musée, ce navire sera restauré et repeint pour abriter dans l'avenir des expositions sur la vie des marins.

Renseignements pratiques

Adresse:
Case postale 291
L'Islet-sur-Mer
G0R 2B0



Divers instruments de navigation (fin XIXe et début XXe siècle): octant, fanal, longue vue télescopique, règles parallèles, carte maritime.

Bernier, de nombreux instruments photographiés et objets donnent au visiteur un aperçu de l'évolution de la marine au Québec.

Les amateurs d'histoire apprécieront sans doute plus particulièrement deux expositions: l'une sur la seconde guerre mondiale et l'autre sur deux grands naufrages, celui du Titanic en 1912 qui fit 1 513 morts, et celui de l'"Empress of Ireland" au cours duquel plus de 1 000 personnes ont péri noyées. La salle Bernier ne manque également pas d'intérêt historique. En effet, on y trouve certains souvenirs du capitaine Joseph Elzéar Bernier, tels des récits d'explorations polaires parus avant 1934 mais aussi la matrice dans laquelle fut coulée la plaque en bronze érigée sur l'île Melville le 1er juillet 1909 pour marquer la prise de possession de l'Archipel arctique par la "Puissance" du Canada.

En plus de ces collections permanentes, le Musée possède également une exposition itinérante sur le thème du Saint-

Horaire:
juillet et août:
tous les jours: de 9h à 21h
mai, juin, septembre et octobre:
tous les jours: de 9h à 21h
de novembre à avril:
du lundi au vendredi:
de 9h à 17h
en fin de semaine:
sur demande

Entrée:
adultes: 1 $
enfants: 0,25 $

C'est une Invitation

Samedi le 23 août, épluchette de blé d'Inde au Domaine de Gaspé organisée au profit du fond administratif du Club Lions de St-Jean Port-Joli. 20:15 hres messe, suivie de l'épluchette et d'une soirée dansante.

FETE CHAMPETRE POUR TOUS.- Allons-y gaiement chez notre ami Claude Gérard Deschênes à sa cabane à sucre à Trois-Saumons pour une dégustation de blé d'Inde et sucre, ceci le dimanche 24 août. Amenons notre goûter et profitons en groupe de ce beau jour d'août. Bienvenue.

Soirée de danses canadiennes et modernes à la Salle du Couvent de Ste-Louise, samedi le 23 août avec le Trio Lord.

Le Club de Tir Philippe Aubert de Gaspé, de St-Jean Port-Joli, organise pour dimanche le 24 août un tournoi réservé à ses membres. L'inscription se fera de 10 h à 14 h, au chalet du club. Il y aura une épluchette de blé d'Inde. Bienvenue à tous.

Journée Western sur le terrain de la Salle du Centenaire de Ste-Perpétue dimanche le 31 août 1980. Au programme tire de chevaux, souper canadien, soirée sociale avec présentation des duchesses.

Attention, attention gens de Ste-Perpétue et des environs, notre deuxième marché maraîcher aura lieu samedi 23 août jusqu'à midi devant l'église Ste-Perpétue. Tous ceux qui veulent venir vendre ou acheter des légumes et autres sont invités en grand nombre. Ceci est organisé par le mouvement pour l'agriculture biologique. Pour de plus amples informations, tél.: à Céline Turgeon à 356-3471.

Vous êtes invités à venir visiter l'exposition des Fermières de Ste-Perpétue jeudi le 21 août à l'Ecole Dominique Savio. Les heures d'ouverture sont de 14:30 hres à 17:00 hres et de 19:00 à 21:00 hres. Bienvenue à tous.

La Garde paroissiale de St-Marcel organise une journée sportive pour dimanche le 24 août. Différents concours sont au programme de cette journée. L'inscription se fera de 12:00 à 13:00 hres. Bienvenue à tous.

L'organisation des Loisirs de Ste-Félicité se prépare à fêter la mi-août. Le tout débutera samedi le 23 avec une tire à la corde; l'inscription se fera de 12:00 à 13:00 hres. Suivra une épluchette de blé d'Inde, un souper en cafétéria entre 17:00 à 20:00 hres. Une soirée dansante avec remise de trophées clôturera cette première journée. Le lendemain 24 grande tir de chevaux avec l'Association de la Rive-Sud (catégorie poids lourds). Le souper est prévu pour 17:00 hres suivi d'une soirée dansante avec les Rétros et remise de trophées.

STE-LOUISE.- Soirée de danses canadiennes et modernes, samedi le 23 août, à la Salle du Couvent de Ste-Louise. L'Orchestre "Le Trio Lord" fera les frais de la musique. Bienvenue à tous.

HOCKEY-PUCE.- Vous voulez acheter, vendre ou échanger de l'équipement de hockey usager? Rendez-vous au Centre Culturel de La Pocatière, le samedi 23 août 1980, de 13 heures à 16 heures.

L'exposition des Fermières de Ste-Louise se tiendra à la Salle du Couvent les 23 et 24 août prochains. Les heures d'ouverture sont: Samedi, le 23 août, de 13 heures 30 à 17 heures. Dimanche, le 24 août, de 13 heures 30 à 17 heures et de 19 heures à 21 heures 30. Bienvenue à tous.

Le Club de danse Alain reprendra ses activités régulières le 6 septembre prochain. Alors, venez passer la soirée avec nous, dans une ambiance de cordialité et de joie, au Centre communautaire de Rivière-Ouelle. Pour renseignements, communiquez à 852-2562 et demandez Adrienne.

Du 20 août au 9 septembre, le Café "La Coureuse des Grèves", de St-Jean Port-Joli présentera une exposition double. Ainsi, on pourra y admirer les poteries de Camille Villeneuve, et s'émerveiller des photographies de Pierre-Alexis Doyons. C'est une exposition à ne pas manquer.

La saison du théâtre d'été "La Roche à Veillon", de St-Jean Port-Joli tire à sa fin. Déjà! Ainsi, en fin de semaine prochaine, c'est Raymond Lévesque qui viendra y donner son spectacle. Pour la dernière fin de semaine, soit le 30 août, on a retenu les services du talentueux Sylvain Lelièvre. Deux représentations par soir, à 20 heures 30 et 22 heures 30.

UN GARS PAYANT

à consulter
pour la prospérité
de votre commerce

BUREAU 856-1514
RESIDENCE 856-4853

POUR LA REGION DE
LA POCATIERE
ST-JEAN PORT-JOLI
ST-PAMPHILE



PIERRE DUMAIS
Conseiller en publicité
Bureau du
Peuple-Courrier
800, 6e Avenue C.P. 1249
La Pocatière
G0R 1Z0

LA PUBLICITE, C'EST PAYANT

Première au Québec

Des étudiants de La Pocatière réalisent un séchoir solaire pour la tourbe horticole

(G.G.) Dans la production commerciale de la tourbe horticole, le séchage est l'une des étapes les plus importantes et l'une des plus difficiles. Afin de pallier à ce problème, un groupe de sept étudiants de Technologie physique du Cegep de La Pocatière vient de mettre au point un séchoir solaire pour la tourbe horticole, une première au Québec.

Conçu dans le but d'économiser l'énergie, le prototype réalisé servira à déterminer certains paramètres physiques du séchage de la tourbe ainsi que les différents éléments de construction permettant une réalisation à grande échelle.

Ce, comme le précisait M. Pierre Bilodeau, conseiller pédagogique à la recherche et au développement, au Cegep de La Pocatière, le prototype inauguré mercredi dernier ne constitue que la seconde étape du projet entrepris par les étudiants. En effet, la troisième étape consistera en un séchoir dont les dimensions seront cinq fois supérieures au prototype alors qu'à l'étape finale du projet, le séchoir devrait être 25 fois plus gros que celui présenté mercredi. Actuellement, le séchoir mesure quatre pieds de largeur par 24 pieds de longueur.

Selon M. Bilodeau, l'idée de réaliser un tel séchoir remonte à l'automne dernier alors que les étudiants concevaient la maquette d'un séchoir solaire de tourbe horticole dans le cadre d'un stage en Technologie physique. Le printemps dernier, on présenta un projet d'emplois d'été pour les jeunes (PEEJ), lequel accordait environ 12 000 $ pour la réalisation du projet. Le Cegep, tout comme le département de Techonologie physique ont aussi contribué à cette réalisation en fournissant les matériaux nécessaires.

Les sept étudiants qui ont conçu le séchoir en sont à leur seconde année en Technologie physique. Il s'agit de Claude Hamel, de Victoriaville, Michel Maurais, Sylvain Gagnon, Claude Mercier, Jean Lachance, tous de La Pocatière, ainsi que Jean Hamel, de Montmagny et François Bujold, de Montréal.

Le fonctionnement

C'est d'ailleurs ce dernier qui a expliqué à la presse et aux officiels invités, le fonctionnement de l'appareil. Celui-ci prend la forme d'une serre qui, en quelque sorte, est un immense capteur solaire. Il se divise en six parties.

D'abord, la tourbe est étalée en une couche uniforme sur le tapis d'un convoyeur. Directement sous le convoyeur se trouve une surface noire, suffisamment grande pour absorber les radiations solaires et les réémettre à l'intérieur du séchoir, augmentant ainsi la température. Grâce à deux ventilateurs, on introduit à l'intérieur de l'air qui, passant sous la surface noir, se réchauffe. Un troisième système de ventilation permet d'évacuer à l'extérieur l'air qui s'est chargée d'humidité au contact de la tourbe. L'ensemble comprend aussi un système d'entrainement du convoyeur à des vitesses variables ainsi qu'un contenant pour recevoir la tourbe séchée à la sortie.

Selon François Bujold, à l'état naturel, la tourbe possède une grande quantité d'eau, ce qui augmente considérablement son poids et, par conséquent, les coûts de transport. Par contre, avec le prototype présenté mercredi dernier, on réussi à rabaisser de 60% à 30% le taux d'humidité de six pieds cubes de tourbe, en une heure.

Quant à l'application pratique, François Bujold nous mentionnait que le propriétaire des Tourbières Premier, M. Bernard Bélanger, avait montré un certain intérêt pour le projet. De plus, mercredi dernier, le gérant du Bureau de recherche sur l'industrie de la tourbe dans l'Est du Québec (Briteq), M. Georges Gagnon était présent à l'inauguration du prototype.



Les sept étudiants et leur séchoir solaire. De gauche à droite, on reconnait Claude Hamel, Jean Hamel, François Bujold, Michel Maurais, Jean Lachance, Sylvain Gagnon et Claude Mercier.

La Ferblanterie Ouellet Inc. inaugure ses nouveaux locaux

(G.G.) La Ferblanterie Ouellet Inc., de La Pocatière, procédait, samedi soir dernier, à la bénédiction et l'inauguration officielle de ses nouveaux locaux, situés dans l'usine qui, jadis, devait abriter "Les Aliments Maxi".

Environ 125 personnes ont pris part à cette cérémonie. Parmi les invités d'honneur, on remarquait la présence des députés fédéral et provincial, MM. Rosaire Gendron et Léonard Lévesque, ainsi que les maires de La Pocatière et de Ste-Anne-de-la-Pocatière, MM. Louis-Joseph Gosselin et Gaston Huot, de même que les représentants de la S.D.I. et du Crédit Industriel Desjardins, MM. Paul Dupont et Jean-Jacques Léger.

Après avoir félicité le propriétaire de l'entreprise, M. Hervé Ouellet, chacun des orateurs devait souligner le dynamisme dont a fait preuve M. Ouellet depuis ses débuts, en espérant que son exemple ait un effet d'entrainement sur d'autres hommes d'affaires, afin d'assurer le développement économique de la région.

Un chiffre d'affaires de 3 millions

L'histoire de la Ferblanterie Ouellet Inc. ne remonte qu'en 1973 alors que les premiers locaux de la compagnie étaient installés chez le père du propriétaire, M. Adélard Ouellet, à St-Gabriel. Avec deux employés, le chiffre d'affaires atteignait, à la fin de la première année, 65 000$.

En novembre 1974, l'entreprise s'installe dans des locaux annexés à Paul Martin Inc., Route 230, à La Pocatière. Puis, en avril 1976, la Ferblanterie Ouellet acquérait l'ancien local de l'épicerie Provigo, sur la 10ème Avenue, à La Pocatière. C'est à cette époque que la compagnie effectue sa première percée sur le marché provincial, via les soumissions publiques. Et, à la fin de 1977, le chiffre d'affaire atteignait le million de dollars.

Mais, devant l'exiguité des locaux, M. Ouellet songea, au printemps de 1979, à agrandir son usine. Après avoir fait les études appropriées, Hervé Ouellet se rendait rencontrer les dirigeants de la Société de développement industriel (S.D.I.) pour leur faire part de ses projets d'expansion.

Il faut se souvenir qu'à cette époque, le Comité de relance industrielle Maxi cherchait un promoteur pour occuper l'usine abandonnée des Aliments Maxi. Et c'est précisément cette usine que la S.D.I. offrit à la Ferblanterie Ouellet. On sait aussi que l'usine appartenait à la S.D.I. qui l'avait récupérée à la suite d'une saisie. Comme d'autres hommes d'affaires de la région, M. Ouellet fit une offre d'achat, qui fut finalement acceptée.

Aujourd'hui, la Ferblanterie Ouellet fournit de l'emploi à 45 personnes et le chiffre d'affaires de la compagnie atteint 2 500 000$. Pour l'année en cours, on prévoit atteindre 3 millions. 40% du travail de ferblanterie se fait en usine; l'autre 60% représente l'installation en chantier.

La production

A ses débuts, la Ferblanterie Ouellet Inc. fabriquait des systèmes de ventilation et de climatisation, ainsi que des conduits pour chauffage à air chaud. Avec la nouvelle usine, on espère présenter de nouveaux produits sur le marché québécois, dont des colombages métalliques.

Au cours de son allocution, M. Hervé Ouellet a mentionné que les résultats obtenus par son entreprise étaient imputables à un travail d'équipe. "Chaque employé exécute un travail de premier ordre qui profite à toute l'organisation", a t il dit. Grâce à cette équipe de travailleurs et à cette nouvelle usine. M. Ouellet s'est dit persuadé que sa compagnie saura demeurer une entreprise d'avant garde et l'une des premières au Québec dans le domaine de la ferblanterie.



C'est le moment de couper le traditionnel ruban. Pour la circonstance, on avait remplacé le ruban de papier par une longue lamelle de tôle que le propriétaire, M. Hervé Ouellet a coupé à l'aide de cisailles. A la gauche de M. Ouellet, on reconnait M. Paul Dupont, représentant de la S.D.I., ainsi que le député provincial, M. Léonard Lévesque. A sa droite se tiennent M. Jean-Lacques Léger, représentant du Crédit industriel Desjardins et le député fédéral, M. Rosaire Gendron.

[G.G. Peuple-Courrier]

DE VOTRE MARCHAND
Jean-Guy Chenard Inc.
Unimat
Matériaux de construction
Quincaillerie
St-Roch des Aulnaies 354-7738

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

10	16	18	21	34	36

	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS
6 SUR 6	2	$86,637.00
5 SUR 6	123	$1,267.80
4 SUR 6	5372	$80.60
5 SUR 6+	3	$34,654.60

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+
27
VENTES TOTALES: $1,804,938

Maxi TIRAGE: 120 le 15 août 1980

	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
NUMÉRO COMPLET	275058	3 GAGNANTS DE 50 000$
5 CHIFFRES	75058	27 GAGNANTS DE 5 000$
4 CHIFFRES	5058	279 GAGNANTS DE 250$
3 CHIFFRES	058	2781 GAGNANTS DE 50$
2 CHIFFRES	58	27810 GAGNANTS DE 5$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250$ ET 50$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIO

Spectacle coloré de fin de camp à St-Jean Port-Joli

Quelque 350 spectateurs envahissaient le gymnase du Domaine de Gaspé, vendredi le 15 août dernier. C'était le spectacle offert, par les jeunes et les moniteurs, aux parents pour clôturer les six semaines du camp de jour à St-Jean Port-Joli.

Dès 18hres30, des parents vinrent rejoindre les jeunes pour le pique-nique familial sur le terrain. IL était ensuite possible de visiter l'exposition d'art plastique. Mais le clou de la soirée fut certainement la présentation riche en musique lumière et danse offerte à 20 hres.

D'abord les 11-12-13 ans filles y allèrent pour une chanson humoristique à saveur de "beurre de peanuts". Dirigés par Chantale Caron et Sylvie Poirier, vint ensuite un numéro d'expression corporelle et rythmique.

Les responsables du conditionnement physique Paul-André Caron et Monique Gamache firent exécuter à leurs équipiers une gamme de mouvements de gymnastique accompagnés de musique.

Un conte, Blanche-Neige des années 80, soit "Marie Jeanne" fut raconté et joué par l'équipe de Jovette Chouinard.

Puis ce fut au tour des 9-10 ans filles qui présentèrent un numéro d'expression rythmique suivi du chant: "Simone".

D'excellentes présentations de ballet-jazz furent exécutées par les 11-12-13 ans filles dirigées par la monitrice Chantale Caron dont un duo sur musique de Neil Daimond.

Les moniteurs et monitrices offrirent eux aussi leur façon d'illustrer les quatres saisons de l'année avec leur gamme d'activités.

Et comme si la nostalgie du chemin de l'école leur revenait, nous mêmes les moniteurs se ballader avec leur sac d'école car la réalité toute proche, c'est bien que les moniteurs tout comme les jeunes du camp, reprendront les classes bientôt.

C'est sur un poême de François Gendron moniteur à la piscine, que se termina cette rencontre.

Il serait important de noter que en plus des activités traditionnelles des camps antérieurs, les sorties occasionnelles et les activités spécifiques apparaissent à l'équipe des moniteurs comme des aspects positifs et emballants auprès des jeunes. Les principales activités spécifiques qui étaient offertes étaient: confection d'un herbier, arts plastiques, arts et artisanat, expression rythmique et corporelle, ballet jazz, conditionnement physique et théâtre.

La Commission des Loisirs
de St Jean
par Victoire Lévesque



DON DE LA SOCIETE ST-JEAN BAPTISTE DIOCESAINE AU CAMP CANAWISH.— Dans le cadre de la rencontre annuelle des amis et des donateurs du Camp Canawish, le 30 juillet dernier, le Président de la Société St-Jean Baptiste diocésaine remettait à la direction du Camp un chèque de 1 600,00$. Sur la photo ci-haut, on reconnaît, de gauche à droite, monsieur Paul-Emile Hudon, agent de relations publiques du Camp Canawish, monsieur Roland Mercier, président de la S.S.J.B., monsieur l'abbé Odilon Hudon, directeur général du Camp de Rivière-Ouelle et monsieur Robert Michaud, directeur du Camp Canawish. Le Camp Canawish de Rivière-Ouelle permet aux jeunes inadaptés légers et moyens ainsi qu'aux enfants et adolescents normaux de profiter d'un séjour de vie en plein air. Il met l'accent sur la vie de groupe, la débrouillardise et la créativité.

[Photo Studio R. Boutet]

Festivités annuelles des familles Ouellet

La grande rencontre annuelle des familles OUELLET-TE aura lieu à La Pocatière dimanche le 31 août. L'élection des membres du Conseil d'administration se tiendra à 13.00 hres à l'hôtel Victoria.

Une messe sera célébrée à 16.00 hres au sanctuaire de Fatima, si la température le permet sinon, elle aura lieu à la cathédrale. Grand rassemblement par la suite à l'Hôtel Victoria où un succulent banquet sera servi (chacun paie son couvert). Une veillée canadienne s'en suivra où le chant, la danse et toutes sortes d'activités des plus intéressantes égayeront la soirée.

Tous les OUELLET-TE, membres ou non, et tous ceux qui sont apparentés à la famille de l'ancêtre sont cordialement invités à assister à ces festivités.

Festival du Poulet de St-Damase



Les 30 et 31 août 1980

Venez déguster le meilleur poulet de la région!

30 AOÛT 1980:

09.00 h: Tournoi de balle-molle
10:00 h: Tire de poney
12.00 h: Diner B.B.Q.
13.00 h: Tire de chevaux
13.00 h: Tournoi de 500, salle municipale
16.30 h: Présentation des duchesses
17.30 h: Souper B.B.Q.
20:30 h: Danse moderne, salle municipale
Danse canadienne, salle des Loisirs
Soirée Disco, salle du Couvent
Pièce de théâtre à l'église par la troupe "Vieux Village"

Beau temps, mauvais temps, nous servons le poulet

31 AOÛT 1980:

09:00 h: Marathon de balle-molle se poursuit.
09:00 h: Grand gala musical
12:00 h: Service continu de B.B.Q.
Balle-molle et gala musical se continuent
17:00 h: Souper B.B.Q.
20:30 h: Danse moderne, salle municipale
Danse canadienne, salle des Loisirs
Soirée Disco, salle du couvent
Couronnement de la reine et
tirage des billets

Organisé par:
Les AMusements Inc.
St-Damase

Une commandite de MOLSON

La direction de Plourde Auto obtiendra-t-elle son injonction permanente?

(G.G.) Malgré que la demande d'injonction permanente déposée par la direction de Plourde Automobile, de La Pocatière, a été entendue jeudi dernier, on ne savait toujours pas, lundi après-midi si cette requête avait été accordée ou refusée.

En fait, après avoir entendu les témoins convoqués par les deux parties, l'Honorable juge André Trottier, de la Cour Supérieure de Rivière-du-Loup, décidait de prendre la cause en délibéré pour ne rendre son jugement qu'au début de la présente semaine, semble-t-il.

On se souviendra sans doute que deux jours après avoir décrété un lock-out, le 5 août dernier, la direction de Plourde Auto obtenait une injonction interlocutoire valide jusqu'au 14 août, interdisant aux syndiqués d'importuner les clients qui se présentent au garage.

D'autre part, quelque soit le sort que l'on réservera à la demande d'injonction, aucune nouvelle rencontre de négociation n'est prévue pour les prochains jours. C'est du moins ce que nous ont laissé entendre les représentants des deux parties, MM. Jean Marc Soulard, président du syndicat et Germain Ouellet, vice président au contrôle, chez Plourde Auto.

St-Bruno

Subvention de 37 456$ à la Corporation touristique La Manie Inc.

(G.G.) La Corporation touristique La Manie Inc., de St-Bruno de Kamouraska vient de se voir accorder une subvention de 37 456$ par le ministère du Travail et de la Main d'Oeuvre du Québec.

C'est du moins ce que nous apprend un communiqué en provenance du bureau du député de Kamouraska-Témiscouata à l'Assemblée Nationale du Québec, M. Léonard Lévesque.

Dans son communiqué, le député Lévesque précise que la subvention est accordée en vertu du Programme d'aide au travail (P.A.T.). Grâce à cette somme, neuf personnes travailleront durant 20 semaines à l'aménagement d'un terrain de camping.

D'autre part, le ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard confirmait récemment au député Lévesque que huit municipalités de Kamouraska-Témiscouata se partageront une somme de 21 994$ dans le cadre de divers programmes.

Ainsi, en vertu du Programme d'aide au développement des équipements municipaux de loisir, la municipalité de Ste-Hélène recevra 4 340$ pour l'aménagement d'une patinoire, d'un terrain de tennis et d'un terrain de balle-molle. Quant aux municipalités de Cabano et de St-Athanase, elles recevront des subventions respectives de 4 250$ et de 6 214$.

Pour leur part, les municipalités de St-Eusèbe et de Mont-Carmel recevront 1 500$ chacune dans le cadre du Programme d'assistance financière aux fêtes commémorant l'anniversaire d'une municipalité.

Finalement, quatre autres municipalités de la région bénéficieront de subventions dans le cadre du Programme d'assistance financière aux fêtes populaires. Il s'agit de Ste-Louise, 1 000$, Cabano, 1 225$ et Rivière-Bleue, 500$, St-Louis-du-Ha-Ha, 1 465$.

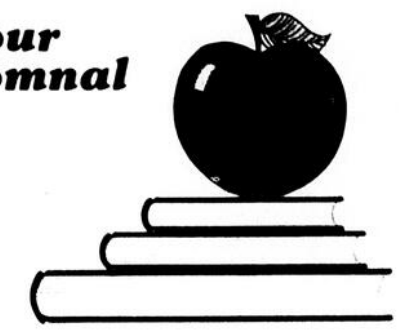


CLOTURE DU TERRAIN DE JEUX DE LA POCATIERE.— C'est jeudi soir dernier que prenaient fin les activités du terrain de jeux de La Pocatière. La veille, plus de 125 jeunes avaient pris part aux Olympiades du terrain de jeux. A cette occasion, les jeunes Julie Pelletier et Francis Pelletier ont été couronnés athlètes par excellence. Julie avait récolté sept médailles d'or tandis que Francis récoltait cinq médailles d'or et deux d'argent. Ils sont photographiés ici en compagnie de l'équipe des moniteurs. Ce sont, dans l'ordre habituel, Marc Soucy, Thérèse Lemieux, Hélène Bérubé, Martine Hudon, Danièle Hudon, coordonatrice, Lise Pelletier et Alain Pelletier. [G.G. Peuple-Courrier]

DOCTEUR
MARC BERNARD
Chirurgien Dentiste
édifice de la Caisse Populaire
Avenue de Gaspé
St-Jean Port-Joli
Tél.: Bur.: 598-3394-95
sur rendez-vous seulement

GOODYEAR RADIAL VIVA
Voici un radial qui vaut son pesant d'or et qui vous offre roulement doux et performance durable à prix modique!
Les ceintures en fibre de verre s'allient à la carcasse à câble de polyester pour vous offrir confort, long millage et maniabilité propres au motif radial. Le même pneu que celui dont sont équipées les voitures neuves nord-américaines
20% de rabais
Bas prix semblables pour les autres dimensions

Garage Pellerin Enr.
St-Aubert, Cté L'Islet
598-6620
GOODYEAR

Le retour automnal

Aux Galeries
La Pocatière, toute la marchandise est arrivée pour vous créer un automne des plus chaud!
QUALITÉ, CHOIX ET BAS PRIX
Les Galeries La Pocatière
on y revient souvent!

Fin des activités de l'Age d'Or de St-Marcel pour 1979-80

A chaque mois de l'année nous avons une activité soulignant les anniversaires des membres. Nous fêtons aussi la Ste-Catherine, Noël, Mardi Gras, la St-Valentin, la Fête des Mères et le souper annuel à la fin de l'année.

Aussi nous avons des demi-journées communautaires, avec messe, souper, que chaque membre fournit, diapositives et divers jeux afin de bien distraire nos membres, voyages, etc... Cette année, les dames ont fait une soirée spéciale pour la Fête des Pères, en juin.

Nous remercions beaucoup les gens des paroisses voisines qui nous encouragent par leur présence ou dons. Aussi, nous remercions , les musiciens, et le coeur de chant local et tous les membres du Conseil pour leur dévouement.

A la Fête des Pères, nous avons souligné le 35ième anniversaire de prêtrise de M. le curé, l'Abbé Gilbert Morin, en lui offrant une petite bourse don de toutes les organisations paroissiales pour son dévouement. A tous sincère merci et à l'an prochain.

Mme Andréas Pelletier,
secrétaire

Remise des prix aux gagnants du concours "St-Jean fleurs jolies"

Dimanche le 10 août avait lieu au Domaine de Gaspé la remise des prix aux gagnants de ce concours. Les participants sont venus avec leur famille à un diner champêtre qui a été suivi d'un diaporama haut en couleurs des décorations florales et paysagistes de St-Jean Port-Joli.

Les juges ont procédé ensuite à l'attribution de prix pour souligner la participation à ce concours. Madame Joseph St-Pierre a été hautement récompensée pour son magnifique terrain aménagé avec goût et dont son travail fait la grande joie de tous. Prix d'excellence pour l'ensemble, à Mme Edmond Dionne 50$ et à Mme Laurent Raymond 50$. Prix d'excellence pour la catégorie commerce a été attribué à M. Noël Guay.

Particularités

Arbustes: Mme Lise Laurendeau, fleurs: Mme Gemma Chouinard, pelouse: M. Richard Caron, arbres: M. André Rousseau, aménagement: la croix de chemin de la Demi-Lieu, rocaille: Mme Claudette Laurendeau, aménagement sauvage: Mme Nicole Rousseau, rotation de la floraison: M. Jos L. Deschênes, les paniers: La Coureuse dès Grèves et le Presbytère exequo. Se sont mérités des mentions spéciales MM. Rolland Auger, Raymond Giasson, Claude Fournier, Alcide Chouinard, Joseph Duval, Henri Pelletier, Gérard Bois et Mme Lucie Toussaint. Les juges ont tenu aussi à souligner le travail de décoration par des mentions à MM. Paul-E. Caron, Philippe St-Pierre, Arsène Thériault, Jacques Toussaint, Henri Blanchet, Charles Fortin, Gilles Dubé et Mme Napoléon Chamard, Mme Monique Castonguay et Mme Vallier Caron. Plusieurs prix ont été remis au hasard parmi les quelques 126 participants.

Le comité a remis la somme de 550$ aux gagnants et aussi de nombreux cadeaux provenant de la Corporation Municipale, La Caisse Populaire, L'Association des Artisans, La Fondation Fleury, le magasin Coop La Paix, Le Cercle des Fermières, Le Club de l'Age d'Or, les Serres Caron de L'Islet, les Serres Roland Caron, le Centre Horticole Beau-Site, Pièces et Accessoires St-Jean, Bernier Fleuriste, Quincaillerie de l'Artisan, M. Armand Duval et l'Association Commerciale de St-Jean Port-Joli. Le diaporama fut possible grâce à la collaboration de Marthe et Pierre Cloutier et le CLSC des Trois-Saumons.



Mme Léonard Lapointe, du Club de l'Age d'Or, remet un prix au meilleur dessin de la classe maternelle à Isabelle Chouinard.

Deux nouveaux séminaristes au diocèse de Ste-Anne

(G.G.) L'Evêque du diocèse de Ste-Anneç-de-La Pocatière, Mgr Charles-Henri Lévesque, vient d'accepter l'entrée au Grand Séminaire de deux nouveaux postulants à la prêtrise.

Il s'agit de M. André Chamard, fils de M. et Mme Adrien Chamard, de St-Jean Port-Joli. M. Chamard entreprendra sa deuxième année de théologie en septembre prochain. Pour sa part, M. Denis Samson, de St-Alexandre, fils de M. et Mme Jean-Jacques Samson, de Ste-Foy, en sera à sa première année de théologie en septembre.

Pour la nouvelle année académique, le diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière comptera donc huit séminaristes au Grand Séminaire de Québec.

A.L.P.H.I.S. vous informe

A quelques semaines de l'assemblée générale, il est important de rappeler les buts de notre association; et je voudrais par la même occasion, susciter l'adhésion de nouveaux membres.

L'Association de Loisirs pour personnes handicapées de L'Islet-Sud, a pour principal but l'intégration sociale des individus par le loisir. Pour cela il est nécessaire que des membres de la population s'impliquent, et jouent un rôle de collaborateurs au sein de l'association. Si dans la société la concentration de différentes ressources est nécessaire pour assurer un bon développement économique ou social, il en est de même pour les regroupements qui oeuvrent dans des secteurs déterminés.

Etant donné que nous voulons augmenter nos services, il devient nécessaire que les individus, outres que les personnes handicapées s'impliquent et nous aident à consolider les bases de cette association. L'amélioration des conditions de vie d'une certaine partie de nos concitoyens dépend de l'engagement social que nous, personnes "non handicapées", pouvont faire pour les aider.

Dans un autre article je vous expliquerez, le rôle des membres de notre association et ce que nous attendons de vous. Pour les cartes de membres, vous pouvez communiquer avec M. Hervé Morneau, St-Pamphile, tél.: 356-3948.

Daniel Blanchet
président par
intérim.

Mois d'août

Grande Vente estivale

des Supers prix pour vous

Camion Ford F-350
1 tonne, roue double,
V8, 4 vitesses,
stock 8058,
$10,200.00 détail suggéré
Economie de $1,825.00
Spécial **$8,375.00**

Camion Ford F-150
4X4, 6 cylindre
4 vitesses,
bien équipé,
stock 8017
$10,785.00 détail suggéré
Economie de $2,000.00
Spécial **$8,785.00**

Monarch 1980
Stock 8016, 2 ptes., 6 cyl., trans. aut. au plancher avec console. Siège baquet en tissus, int. de luxe peinture 2 tons. Dégivreur élect.
$8,640.00 détail suggéré
Economie de $1,345.00
Spécial **$7,295.00**

Prix spéciaux sur plusieurs autres modèles

FORD MERCURY
Roland Pelletier, prop.

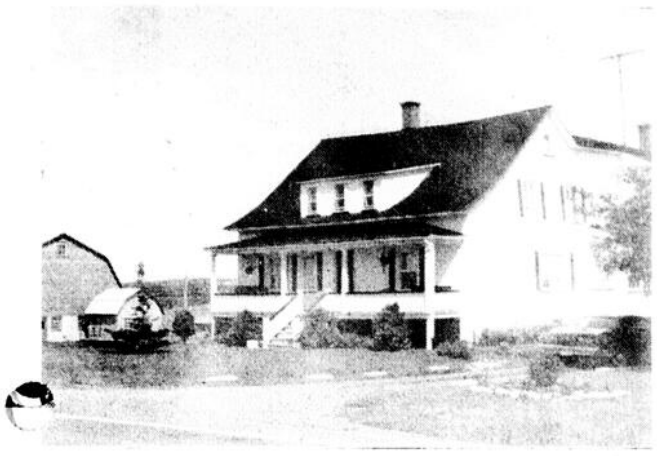
DIONNE ET FRERE INC.
32 Rue Fortin, St-Jean Port-Joli
598-3305

FORD MERCURY
Gaétan Villeneuve, repr.

FERME AVICOLE
DENYS BELANGER
Ste-Louise, Cté l'Islet
Qué., GOR 3KO
(418) 354-2557

Poulettes prêtes à pondre
Arco (noires) **20 sem. 2 sept.**
Warren (rouges) **20 sem. 4 nov.**

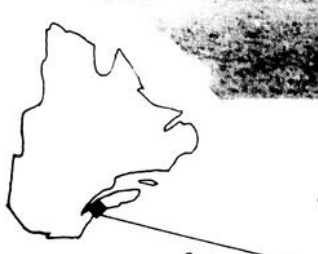
VOS VACANCES SUR LES FERMES D'HEBERGEMENT...



1.



2.



...DE LA CÔTE-DU-SUD

Un dépliant fera connaître les fermes d'hébergement de la Côte-du-Sud

(G.G.) Afin de mieux faire connaitre la Côte-du-Sud et ses fermes d'hébergement, quatre étudiants de La Pocatière viennent de réaliser un dépliant touristique pour le compte d'Agricotour de la Côte-du-Sud, dans le cadre d'un projet d'emplois d'été pour les jeunes (P.E.E.J.).

Pour M. Pierre Bonneau, porte-parole du groupe, le dépliant se veut un mini-guide à l'intention de tous ceux qui voudraient passer des vacances agréables sur les fermes d'hébergement de notre région.

Entre autres informations, on y retrouve une liste des fermes d'hébergement accessibles dans la région, une liste des sites et activités touristiques, ainsi que des cartes permettant de localiser facilement ces différents sites sur la Côte-du-Sud. Selon Pierre Bonneau, il s'agit d'un des dépliants les plus complets à être publiés dans la région. Il sera disponible à la Fédération des Agricotours, à Montréal, ainsi que dans la plupart des grandes villes du Québec.

En outre, au cours du même projet, les étudiants ont réalisé un sigle afin d'identifier l'Agricotour de la Côte-du-Sud, ainsi que deux montages audio-visuels décrivant notre région, dont l'un porte exclusivement sur l'Ile-aux-Grues.

Rappelons en terminant que le projet a débuté le 2 juin dernier pour prendre fin le 15 août. Les quatre étudiants impliqués dans ce projet étaient Anne Tremblay, Lucie Bernier, Michel Duncan et Pierre Bonneau. Le gouvernement fédéral, par le biais du programme P.E.E.J., y a consacré une somme de 8 772 $.



REMISE D'UNE MAQUETTE AU COMITE DE RENOVATION DES SALLES DE STE-PERPETUE. Au cours du mois de juillet cinq dames formant le comité de rénovation des salles de Ste-Perpétue ont été honorées par le Conseil de fabrique pour leur tenacité, leur dévouement à la rénovation des salles de l'église. Ici, le curé de Ste-Perpétue L'abbé Georges Pelletier remet à la présidente Mme Estelle Thériault une plaque commémorative devant les autres membres: Mme Fernande Lavoie, Mme Rose-Anna Daigle, Mme Ginette Pelletier et Mme Julienne Gagnon. [A. F. Peuple-Courrier]

PAVILLON
PONTIAC BUICK LTEE
LA POCATIERE 856-2946
L'ENDROIT DU BON SERVICE"
Route de l'Anse
LE CLIENT QUI ACHETE NOS PRODUITS SERA PLUS SATISFAIT QUE TOUT AUTRE

GRANDE VENTE
D'ARBRES ET D'ARBUSTES EN CONTENANTS

QUELQUES SPÉCIAUX:

ÉRABLE CRIMSON KING (ROUGE)
1 1/2 po. Rég. 39.95 Spéc.
29.95

ÉRABLE ARGENTÉ
6-10 pi. Rég. 14.95 Spéc.
9.95

GROSEILLERS, GADELIERS, VIGNES
Rég. 4.95 Spéc.
3.95

PIN MUGHO
15-18 po. Rég. 16.95 Spéc.
13.95

CÈDRE CANADIEN CULTIVÉ
24-30 po. Rég. 12.95 Spéc.
9.95

CÈDRE PYRAMIDAL NIGRA
36 po. Rég. 14.95 Spéc.
11.95

POMMIERS
(13 variétés) Rég. 11.95 Spéc
9.95



RABAIS DE 10% A 30%

Ce coupon vous donnera droit à un **RABAIS SUPPLÉMENTAIRE** de

10%

sur tout achat de produits de pépinière du **18** au **23 août**

C'est à ne pas manquer du

18 au 23 août

MEMBRE ASSOCIATION PAYSAGE QUEBEC

centre horticole beau-site INC.

844 route 204
St-Jean Port-Joli
598-3[illegible]



Pour la saison 80-81 le Club Lions de Ste-Perpétue sera dirigé par de g. à d. MM. Reynald Cloutier, chef de protocole, Jean-Pierre Lebel, trésorier, Gaétan Ouellet 1er vice-président, Gaston Garon animateur, André Lagacé secrétaire, Camille Pelletier 3ième vice-président. Sur la rangée avant le président Claude Leblanc remet le marteau au nouveau président M. Philippe Bélanger, devant le Lion Caude Chassé vice-gouverneur pour la région 40. Etait absent lors de la photo M. Maurice Pelletier.

Le presbytère de Ste-Perpétue subi de grandes rénovations

(A. Fl.) Depuis le 25 février des ouvriers s'affairent à la réparation extérieure et intérieure du presbytère de Ste-Perpétue et celà dû au programme Canada travail qui a subventionné la fabrique de 26 174$.

De son côté, le conseil paroissial a investi un bon 24 679$ pour un montant total de dépenses de 50 853$ cependant, tous ces déboursés n'ont nécessairement pas couverts que les rénovations du presbytère mais certains travaux de réparation et de construction sur les propriétés de la Communauté paroissiale de Ste-Perpétue.

Quant au presbytère, cette bâtisse de 37 ans a subi tout un ménage puisqu'on y a changé portes et fenêtres, recouvert de clapboard après y avoir ajouté une bonne isolation. Le projet comportait de plus, le ménage intérieur de l'église, la fabrication de tables, chaises et armoires de rangement pour le sous-sol de l'église ainsi que certains aménagements au cimetière: sarclage, terrassement, plantation d'arbustes.

Le premier août, les travaux prenaient fin et d'après le curé l'Abbé Georges Pelletier et le promoteur M. Paul-Emile Morneau les paroissiens semblent bien heureux de cette décision du conseil de fabrique d'apporter de l'amélioration tout en enjolivant les propriétés de la communauté paroissiale.



Le presbytère de Ste-Perpétue après les réparations.

[A. Flamand Peuple-Courrier]

• Examen de la vue
• Verres de contact
• Choix de montures

Dr Lucie Charette. o.d.

CLINIQUE MÉDICALE ST-PAMPHILE
9 Rue Principale (Bureau des médecins)
Pour rendez-vous 356-3357

Fête Champêtre des aveugles à Ste-Perpétue

(A. Fl.) Cette année, la direction du comité permanent des fêtes pour les aveugles en accord avec L'I.N.C.A. (région Lévis) ont retenu la candidature du Club Lions de Ste-Perpétue pour la fête champêtre annuelle des aveugles.

Cet événement, tant attendu de ces derniers, s'est toujours tenu dans les régions de Lévis, Beauce, Lotbinière mais le 24 août prochain c'est à Ste-Perpétue plus précisément à la salle du centenaire, que se rendront près de 300 handicapés visuels. Pour cette journée toute une programmation a été préparée de façon à divertir comme il se doit ces invités.
Se joindront au club hôte des représentants de 24 autres clubs Lions de la région de la Rive-Sud.

"Si une telle réalisation est possible à Ste-Perpétue, de nous affirmer l'ex-président M. Claude Leblanc, c'est grâce au dévouement et à la bonne renommée qu'a su maintenir le Club Lions de l'endroit par ses réalisations, son dynamisme et le bénévolat de ses membres". M. Leblanc est assuré que le nouvel exécutif formé de Philippe Bélanger président, de Gaétan Ouellet 1er vice-président, Maurice Pelletier 2ième vice-président, Camille Pelletier 3ième vice-président, André Lagacé secrétaire, Jean-Pierre Lebel, trésorier, Gaston Garon, animateur et Rénald Cloutier chef de protocole saura conserver cette vitalité au sein de l'organisme qui entreprendra en septembre sa septième saison d'activité.

Un incendie fait des ravages dans une résidence de St-Omer

(A. Fl.) Dimanche soir dernier, les sapeurs-pompiers de St-Pamphile ont dû faire vite pour se rendre à la résidence de M. Hildebrand Pelletier de St-Omer alors que le feu se propageait dans tout l'intérieur de la maison.

Il était précisément 22.15 hres quand un voisin aperçut les flammes; immédiatement il fit appel aux pompiers de St-Pamphile qui n'ont mis qu'une vingtaine de minutes à circonscrire les flammes.
Selon le chef pompier M. Claude Flamand, le feu aurait pris naissance dans la chambre à coucher de M. Pelletier absent de chez lui depuis deux jours.

De cette bâtisse, il ne reste que la charpente tout l'intérieur: meubles, effets personnels, murs sont une perte totale qu'on évalue à près de 25 000$.
Tant qu'à la cause de l'incendie, personne à date, ne peut se prononcer étant donné l'absence du propriétaire.

Par contre, les premiers arrivés sur les lieux du sinistre ont constaté tout un remue-ménage anormal comme des tiroirs de bureaux complètement vidés, les poignées du coffre-fort arrachées. Ces détails ont été signalés à la Sûreté du Québec en poste à St-Pamphile qui ont remis le dossier à la brigade des incendies criminels du Québec pour enquête.

CONSTRUCTIONS MARCOUX SONT FIERS DE VOUS PRÉSENTER *Rancho*



CLERMONT BERTHIAUME
Entrepreneur en construction
et distributeur des Constructions Marcoux Inc.
Nous avons un modèle en exposition que vous pouvez visiter en tout temps.
Rue Aqueduc Ste-Perpétue 359-2241
UNE MAISON C.L.R. MARCOUX EST UN PLACEMENT SÛR

Bienvenue à Ste-Perpétue!

JOURNEE WESTERN
sur le terrain de la salle du CENTENAIRE

Dimanche, le 31 août 1980

1.30 h Tire de chevaux, 12 prs des meilleurs chevaux des comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Lotbinière
5.30 h Souper Canadien à prix très populaire
8.30h Soirée sociale, danse avec orchestre et aussi artistes invités
9.30h Présentation des Duchesses en vue du Couronnement de Miss Western du 11 octobre 1980

DIVERS:
Restaurant, patates frites, crème glacée, liqueurs, permis de la Régie



M. Richard Mercier président de la collecte de sang donne l'exemple en donnant de son sang devant M. Ls Pelletier représentant des recruteurs des paroisses, M. J.P. Gamache responsable ambulance St-Jean de St-Pamphile, M. Larry Hodjson organisateur de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, M. Richard Thériault remplaçant du Grand Chevalier du Conseil 6860, M. Jean-Guy Bérubé Grand Chevalier Conseil 3075, M. Roger Gauvin président de la Croix-Rouge section L'Islet-Sud et Serge Dubé président des ambulances St-Jean pour Ste-Perpétue. N'apparait pas sur la photo le président honoraire Dr. Conrad Bédard.

[A. F. Peuple-Courrier]



Le groupe responsable des comités. Sur la première rangée de g. à d. Ginette B. Gagnon, Hélène Fournier, Martine V. Lord, Odette Mercier, Carole Chassé, Louise Robichaud, Jean Dubé, Lucille Chassé, Gertrude Leblanc et Colette Vincent.

195 donneurs de sang à Ste-Perpétue

(A. Fl.) La clinique de sang organisée à Ste-Perpétue mercredi dernier n'a pas donné les résultats escomptés, cependant le président M. Richard Mercier ne peut expliquer le pourquoi de cette diminution comparativement avec l'année précédente. Cette année 195 personnes ont fait don de leur sang alors qu'on en attendait 250 et tandis que l'an dernier 243 personnes avaient répondu à l'invitation.

En dépit de tout ça, la journée fut quand même un succès. Près de 80 bénévoles des différentes paroisses de L'Islet-Sud ont collaboré directement ou indirectement à la réussite de cette campagne organisée par les conseils 6860 des Chevaliers de Colomb de Ste-Perpétue, 3075 de St-Pamphile, de la Société Canadienne de la Croix-Rouge et de l'ambulance St-Jean Ste-Perpétue, St-Pamphile.

Rencontré sur les lieux mêmes à la salle du centenaire de Ste-Perpétue M. Mercier s'est dit très heureux de la participation de chacune des paroisses de L'Islet-Sud et du travail accompli. Il nous a de plus priés de transmettre ses remerciements à tous les commanditaires, responsables de comités et bénévoles pour leur généreuse contribution à l'organisation de cette clinique.

Qu'advient-il du site d'enfouissement sanitaire de L'Islet-Sud?

(A. Fl.) Comme nous l'avons déjà précisé, les membres du comité de gestion du site d'enfouissement sanitaire de L'Islet-Sud ont confié en juin dernier au Ministère de l'Environnement la charge de choisir eux-mêmes un terrain convenant aux normes exigées parce que depuis au-delà d'un an que le comité s'évertue à faire faire des études hydrogéologiques sur plusieurs sites sans bons résultats.

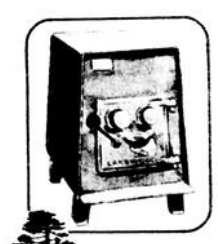
Ces études sont très onéreuses et les gestionnaires ont crû bon de cesser toutes dépenses en ce sens tant et aussi longtemps que le Ministère n'aura pas trouvé.

Cependant, le président du comité provisoire M. Clermont Gagnon nous apprenait en fin de semaine que leur ingénieur M. Arold Sohier leur aurait fait part d'une certaine probabilité.

Apparemment que le Ministère aurait fait des expertises sur un terrain entre Ste-Perpétue et St-Pamphile à près de 2000 pieds de la route 204 et qu'il serait accepté; néanmoins aucune confirmation écrite de l'environnement n'a encore été reçue par le comité de gestion.

Pour ce qui est des dépotoirs à ciel ouvert, ils demeurent toujours en opération tant que le site régional ne sera pas prêt même si l'environnement hésite à donner une prolongation dans ses limites de temps.

Profitez de la douce chaleur d'un poêle à bois
LAKEWOOD



Le Cottager de LAKEWOOD



L'ÉLAN

Les pannes d'électricité sont inévitables durant l'hiver. Pourquoi ne pas vous offrir la fiabilité d'un poêle à bois? Le Cottager de Lakewood est un petit poêle qui peut chauffer votre maison durant ces pannes de courant si fréquentes. Vous pouvez cuisiner sur la partie supérieure du poêle et ainsi, toujours servir des repas chauds. C'est si facile! Le Cottager de Lakewood: une demi-corde de bois et la sécurité...

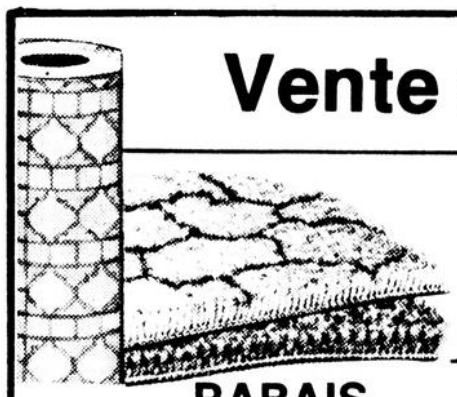
Il comprend de nombreuses caractéristiques, dont:
- une porte de chargement à double paroi
- un revêtement en briques réfractaires
- des soudures profondes MIG qui garantissent une construction hermétique

Vous pouvez choisir parmi nos 6 modèles.

Pour un chauffage économique, joignez-vous à la grande famille des poêles à bois LAKEWOOD.

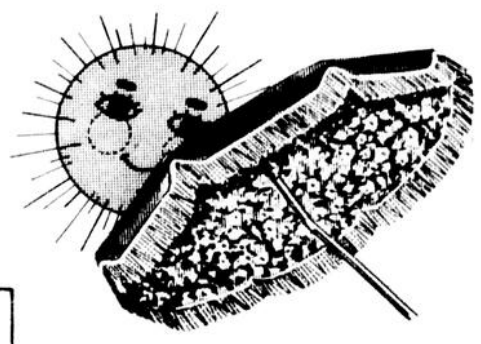
LE REFUGE DU MEUBLE SECOND
Magasin de neuf et usagé
St-Pamphile 356-2301
Léo Gagnon 359-2061
Evitez la hausse, commandez dès maintenant. Livraison à votre goût.

Vente sur le trottoir



TAPIS à partir de 3.25
PRÉLART sans cirage à partir de 5.95

RABAIS sur meuble extérieur
-Table
-Chaise
-Chaise longue
-Parasol
-Balançoire



MAYTAG
Laveuse & sécheuse à PRIX RÉDUIT

ENTREZ VOIR NOS SPÉCIAUX

Participez au tirage d'une valeur de $15,000. chez votre marchand B.V.

MEUBLEMENTS SOUCY INC.
MEMBRE
La Pocatière 856-1245
BV MEUBLES
MEILLEURS PRIX

Congrès annuel de l'Association des Familles Thériault

Le Congrès Annuel de l'Association des Familles Thériault d'Amérique se tiendra les 20-21 septembre 1980 au Motel Lévesque Inc., du 171 rue Fraser à Rivière-du-Loup.

C'est sous le thème "VIVIFIONS NOS RACINES EN NOURRISSANT NOTRE CULTURE" que se dérouleront les activités de ce congrès.

L'ouverture se fera samedi le 20 septembre à 9.00 A.M. Des activités telles que: tour de la ville et visite de Gros-Cacouna, Banquet, bal et messe d'action de grâce.

Vous êtes tous cordialement invités à ce rassemblement et vous êtes priés de bien vouloir vous inscrire avant le 7 septembre à c.p. 848 Rivière-du-Loup. (Inscription est de 5,00$) Après cette date nous ne pourrons pas le faire et celà pourrait être désagréable pour vous et pour nous.

Pour la bonne marche de ces activités nous avons besoin de la collaboration de tous les membres et de ceux qui voudraient le devenir. Nous vous attendons nombreux.

Pour informations supplémentaires vous pouvez également communiquer au siège social de l'association à c.p. 875 à St-Pascal au numéro 492-3789.

Lucie Thériault,
secrétaire
Association des
Familles Thériault
d'Amérique Inc.

La chronique sport-anima-son

Le Bonjour!

Si Saint-Pacôme possède une belle institution hospitalière, c'est un peu grâce à l'administration de l'hôpital qui voit à son bon fonctionnement. Les bénéficiaires, cette semaine, aimeraient vous présenter la directrice générale de l'établissement, madame Rachel D'Anjou Coulombe.

Madame Coulombe est née à Saint-Pacôme, le 4 avril 1919. Dixième d'une famille de douze (12) enfants, elle est la fille de Joseph-Stanislas D'Anjou, contracteur, et d'Antonia Lévesque.

Elle effectue ses premières années de scolarité dans sa paroisse natale, ainsi que son cours secondaire au couvent des Soeurs de la Charité de St-Louis. Pendant un an, elle étudie l'anglais. A la fin de ses études, elle termine première à l'Ecole des infirmières de l'Hôpital du Saint-Sacrement à Québec, ce qui lui vaut la médaille du Lieutenant-Gouverneur. Durant deux ans, elle est la collaboratrice du Dr Fabien Gagnon, célèbre gynécologue de Québec, aux recherches sur le cancer du col de l'utérus chez la femme, ce qui permit une aide inestimable à de nombreuses patientes.

Le 21 juin 1947, elle épouse à Saint-Pacôme Paul-A. Coulombe, administrateur. De cette union naîtront trois enfants: deux garçons et une fille. Demeurant dans la région de Québec, elle revint alors s'installer à Saint-Pacôme. En 1961, elle fonde le "Manoir du Repos". Mais dès 1962, vu le manque de ressources, elle travaille à l'obtention d'un permis de construction pour un hôpital pour malades chroniques et convalescents à Saint-Pacôme. En 1971, tous ses espoirs se concrétisent et l'hôpital ouvre ses portes.

Pour elle la liberté c'est de comprendre le prix d'une vie et la signification du mot dévouement. Son opinion personnelle sur la carrière d'infirmière ne dévalue pas la profession médicale. C'est l'incarnation de chaque jour vécu avec courage au milieu de l'énorme champ d'action que lui implique le mot "jour"...

Elle ne regarde jamais en arrière; sa règle de vie ne change pas; elle est toujours prête à s'impliquer dans quelque chose de nouveau. Elle met toute son âme à essayer de semer un peu de bonheur dans le public auquel elle s'adresse: qu'il soit composé de riches ou de pauvres. Elle répond à leurs exigences le plus simplement du monde, avec beaucoup d'humour et une grande intelligence.

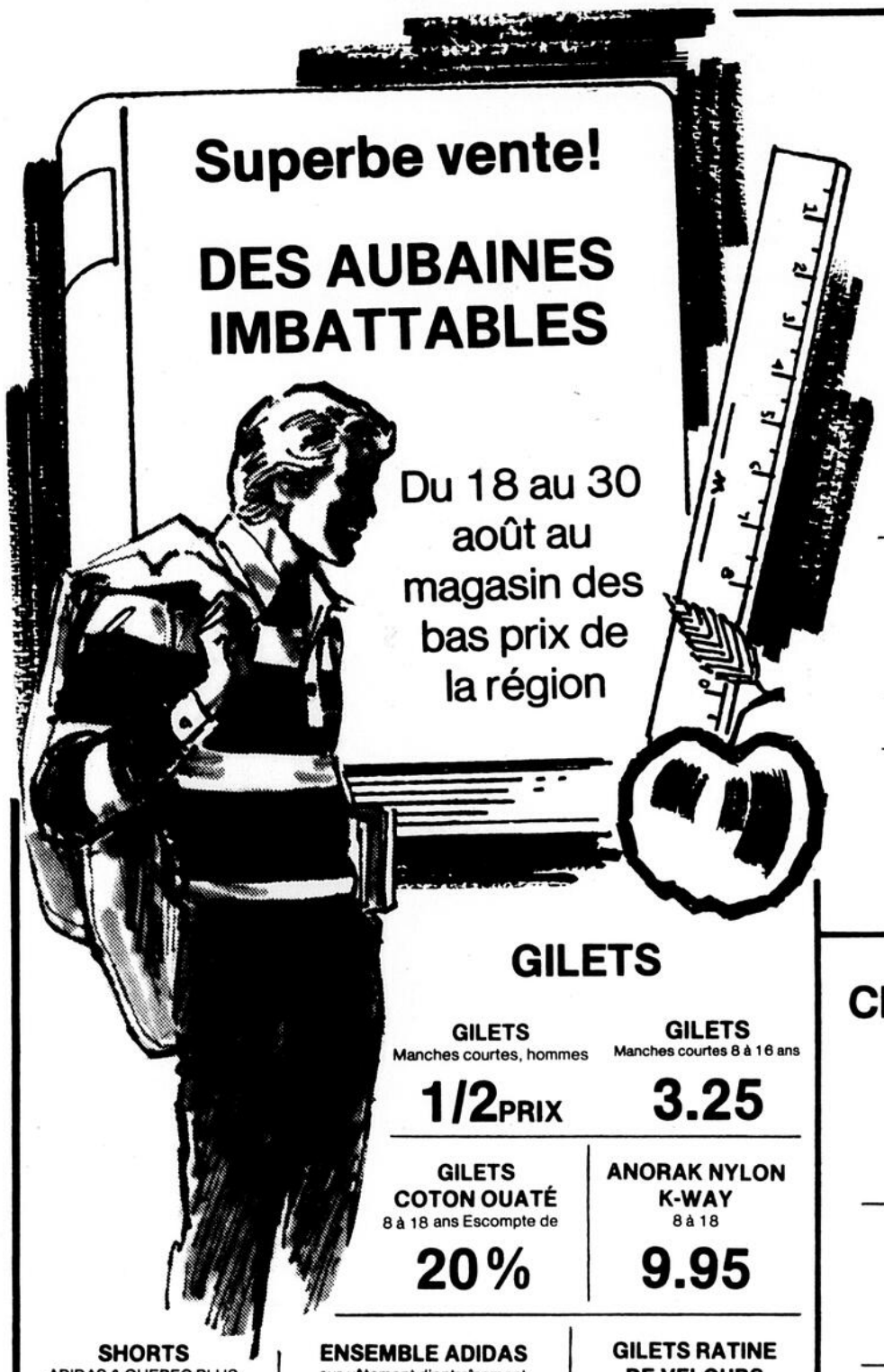
Chez elle tout est clair, ordonné et réfléchi, comme si de tous les temps elle savait à l'avance les sujets que nous aborderons.

Experte en horticulture, elle sait produire des fleurs magnifiques de ses semis et boutures... Elle aime se promener dans la nature, écouter les oiseaux, c'est aussi une passionnée des cartes, en particulier le bridge.

Nous pouvons lui dire merci, car ses précieux talents ont apporté et apportent encore beaucoup autour de nous.

A la semaine prochaine
Raymond Dionne
(animateur)

DENIS CARON, entrepreneur-peintre
A CONTRAT OU A L'HEURE
Route 2, St-Jean Port-Joli, tél. 598-9249



Pour la rentrée scolaire,
nous vous offrons...

HOMMES & GARÇONS

PANTALONS

PANTALONS NO PARKING
100% coton, 8 à 18
19.95 Notre prix:
13.95

JEANS
8 à 16 A partir de
5.95 à 11.95

PANTALONS NO PARKING
Polyester 8 à 18
19.95 Notre prix:
15.95

JEANS
De marque: WRANGLER, G.W.G., STOP ONE, VISA, RAINBOW, CHEYENNE 3 à 18 ans
Escompte de
10%

PANTALONS DE VELOURS
4 à 16 ans Escompte de
20%

PANTALONS
100% polyester 8 à 16
A partir de
6.95 à 12.95

PANTALONS ÉTÉ
Pour hommes 38 à 40
1/2 PRIX

JEANS
De toutes marques 26 à 40
Pour hommes Escompte de
20%

PANTALONS NO PARKING
26 à 36 100% coton
27.95 Notre prix
19.95

GILETS

GILETS
Manches courtes, hommes
1/2 PRIX

GILETS
Manches courtes 8 à 16 ans
3.25

GILETS COTON OUATÉ
8 à 18 ans Escompte de
20%

ANORAK NYLON K-WAY
8 à 18
9.95

SHORTS
ADIDAS & QUEBEC PLUS
Pour hommes et garçons
Escompte de
10%

ENSEMBLE ADIDAS
sur-vêtement d'entraînement
Pour hommes et garçons
Escompte de
10%

GILETS RATINE DE VELOURS
Col en V et zipper
8 à 18 ans Escompte de
10%

CHAUSSURES

SOULIERS
Pour hommes et garçons
Escompte de
20%

ESPADRILLES
Pour hommes et garçons
Escompte de
20%

AUSSI:
D'autres à prix ridiculement bas pour
LIQUIDATION

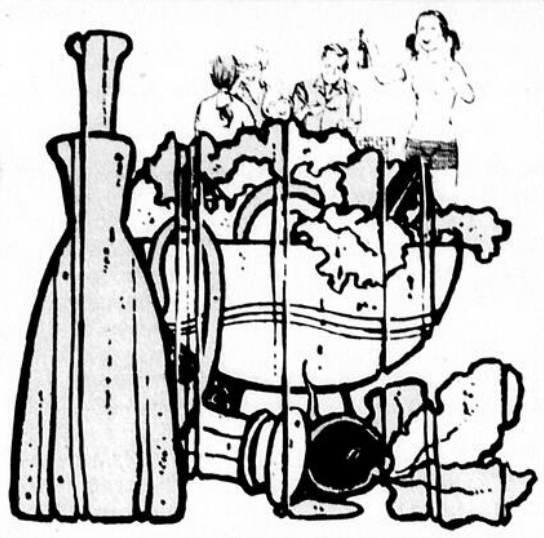


Venez visiter notre entrepôt, située à l'arrière du magasin. Elle regorge de spéciaux allant jusqu'à **80%** d'escompte

Mercerie Réjean Gauvin INC.
33 Rue Principale
St-Pamphile
356-3115

SERVI PLUS

FESTIVAL de la SALADE



Spéciaux en vigueur les 20-21-22-23 août 1980

X Coupe de viande disponible dans ces marchés

viandes

POULET
5 à 7 lb.
Cat. Utilité
.82 lb.

POITRINE DE POULET **1.39** lb.

CUISSE DE POULET **1.09** lb.

CRETONS BILOPAGE Cont. 283 g. **1.35** lb.

EGGS ROLLS BILOPAGE Bte 12's **1.99** lb.

produits surgelés

FRITURE D'AIGLEFIN BLUE WATER 8 on. **1.29** ch.

BISCUITS Sandwich VIAU Gelée ou gelée et coco Bte 400 g. **1.09**

fruits et légumes

RAISINS ROUGES Prod. Californie **.97** lb.

POMME ROUGE Du Québec Sac 3 lb. **.99** lb.

OIGNONS JAUNES Can. no 1 Prod. Ontario Cello 2 lb. **.39** lb.

RADIS Du Québec Cello. 6 on. **.19** ch.

MOUCHOIRS DE PAPIER Blanc ou arc-en-ciel SCOTTIES Bte 100's **.39**

BOISSONS GAZEUSES COCA COLA Btle 750 ml. 6/ **2.19** ou **.39** (+) dépôt

CROUSTILLES Rég. ou ondulées YUM YUM Sac 300 g. **1.39**

JUS D'ORANGES Ou pommes (pur) F.B.I. Btle 6 on. 6/ **1.19**

POIS VERT Gr. 1-2 Fant. PETIT JARDIN Bte 10 on. **.43**

SPAGHETTI PRÉPARÉ Sauce tomate et fromage CATELLI Bte 14 on. **.45**

POULET Avec bouillon NOTRE DAME Bocal 900 g. **5.25**

THON BLANC "Germon" CLOVER LEAF Bte 7 on. **1.69**

HUILE DE MAÏS Mazola Btle 3 L. **5.69**

JUS TAMISÉS Pour bébé GERBER Bocal 4.5 on. **.27**

NOURRITURE TAMISÉE Pour bébé GERBER Bocal 4.5 on. **.29**

CULOTTES POUR BÉBÉ (5 grandeurs) GERBER Unité **.79**

ESSUIE-TOUT Blanc GRAD Pqt 2 rlx **1.39**

DÉTERGENT En poudre ALL Bte 6 L. **6.49**

DÉTERGENT EN POUDRE Essuie-mains ou linge vaisselle BREEZE Bte 2.6 L. **1.89**

PÂTES ALIMENTAIRES (3 variétés) CATELLI Bte 2 kg. **1.99**

DÉTERGENT LIQUIDE Sp. 1.69 LUX Btle 32 on. **1.41**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS RÉSULTANT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION

SPÉCIAUX DISPONIBLES CHEZ CES MARCHANDS SEULEMENT

on pense à vous

Tourville Jasmin Lord	**Armagh** Paul-Eugène Langlois	**Montmagny** Alimentation St-Thomas	**Cap St-Ignace** Mme Léon Richard	**Ste-Lucie** Serge Gonthier Enr.
St-Camille Marius Dallaire	**St-Philémon** André Roy	**La Pocatière Station** Charles Kidd	X **St-Damien** Antonio Labrecque	**St-Eugène** Mme Geneviève Gamache
St-Paul Paul Proulx	**Buckland** René Leblond	**St-Henri** Épicerie J.-A. Beaudet	X **Ste-Félicité** Alimentation Bernier	X **St-Gervais** Yves Boucher	**St-Pamphile** Épicerie Thériault

Publié avec l'autorisation de J.L. Duval

Conseil d'ami

Les produits dangereux

Pour l'année 1979, on a signalé environ 15 000 cas d'empoisonnement accidentel au Québec et une partie importante d'entre eux sont causés par des produits ménagers d'usage courant. Les enfants de 5 ans et moins en sont les principales victimes.

Ces données sont tirées du rapport produit par le Centre de Toxicologie du Québec: ce rapport est très révélateur sur les cas d'intoxication au Québec.

Selon cette enquête, les enfants sont les plus touchés: 70% des intoxications surviennent chez les enfants comparativement à 29.88% chez les adultes. De plus, parmi le groupe d'enfants, 88.66% ont 5 ans et moins. Il faut noter que seulement environ 50% des hôpitaux et C.L.S.C. ont fourni des données pour ce rapport. La majorité des cas rapportés sont des intoxications accidentelles et on a constaté qu'il y avait autant de produits médicamenteux que de produits non médicamenteux impliqués.

On a constaté que les parents rangent habituellement les médicaments dans un endroit sécuritaire cependant, pour les produits d'entretien ménager, on ne pense pas toujours à les placer hors de la portée des enfants; ils sont souvent rangés en dessous de l'évier, ce qui est facilement accessible aux enfants.

En effet, des accidents surviennent, les détergents, les agents nettoyeurs, les cires et les lave-vitres, ont été responsables de 1360 cas d'intoxication pendant l'année 79. Il y a également l'eau de javel qui a été impliquée dans 454 accidents d'intoxication. Les solvants ont causé 696 empoisonnements et des produits comme par exemple: du nettoyeur tout usage, des produits pour déboucher les tuyaux et des agents dérouillant ont provoqué 160 intoxications.

De nos jours, nous avons la chance d'avoir sur le marché des produits qui rendent les tâches ménagères plus faciles. Cependant, ces produits exigent une utilisation très prudente car la moindre maladresse peut donner lieu à des conséquences tragiques.

La loi sur les produits dangereux et son Règlement d'application font connaître aux consommateurs les dangers possibles des produits ménagers. Il existe quatre symboles soit: la tête de mort et os en croix pour la toxicité, la flamme pour l'inflammabilité, l'explosion pour les substances explosives, et la main osseuse dans un contenant pour la corrosion. Les renseignements sur les étiquettes doivent inclure la nature du danger, le nom du ou des substances chimiques dangereuses contenues dans le produit et, les premiers soins applicables en cas d'urgence.

Pour éviter des problèmes d'intoxication, Consommation et Corporations Canada vous recommande de:

1— Lire les étiquettes apposées sur les produits chimiques d'usage ménager et suivre soigneusement les directives.

2— Apprendre la signification des symboles des produits dangereux et l'enseigner à tous les membres de votre famille. (Vérifier les symboles pour l'utilisation et le rangement de ces produits).

3— Conserver près du téléphone les numéros et les adresses d'appels d'urgence (entre autres, celui d'un centre anti-poison; vous trouverez le numéro dans les premières pages de l'annuaire téléphonique).

4— En cas d'accident, garder le contenant avec vous quand vous téléphonez ou quand vous allez chercher de l'aide (ainsi, le médecin saura quel produit chimique en est la cause).

5— Garder en tout temps les produits d'entretien ménager hors de la portée des enfants et ne jamais les ranger dans un placard sous l'évier, (à moins que le placard soit muni d'un mécanisme de verrouillage).

6— Garder les produits dans leur contenant original (des accidents surviennent parce que l'on a transvidé un produit toxique dans une bouteille de boisson gazeuse).

7— Conserver les flacons en aérosol loin des sources de chaleur, comme les cuisinières, les radiateurs ou le soleil.

Pour plus d'information sur le sujet, on peut communiquer avec:
Consommation et Corporations Canada
Aide aux Consommateurs
800 d'Youville
Suite 1801
Québec, Qué. G1R 3P4
Tél.: 694-3058



L'ENTRAIDE AUX INADAPTES PASCAL-TACHE FAIT UN DON SUBSTANTIEL AU CAMP CANAWISH.- Lors d'une rencontre des amis et des donateurs du Camp Canawish, l'Entraide aux inadaptés Pascal-Taché, par l'intermédiaire de son président, M. André Bérubé, remettait à la direction du Camp Canawish un don substantiel de 5 000*00 $. Sur la photo ci-dessus, on reconnaît de gauche à droite, M. Paul-Emile Hudon, agent de relations publiques du Camp Canawish, monsieur André Bérubé, président de l'Entraide et son épouse, M. l'abbé Odilon Hudon, directeur général du Camp de Rivière-Ouelle et M. Robert Michaud, directeur du Camp Canawish. Le Camp Canawish, situé à Rivière-Ouelle, offre chaque année aux jeunes inadaptés légers et moyens, ainsi qu'aux enfants de milieu défavorisé et aux enfants normaux la possibilité de vivre une expérience de séjour en plein air.

[Photo, Studio R. Boutet]

Le Cegep de La Pocatière se prépare à accueillir ses étudiants

C'est sous le thème "J'vis mon Cégep en neuf" que le CEGEP de La Pocatière se prépare à accueillir ses étudiants le 25 août prochain. Au-delà d'un millier d'étudiants, dont plus de quatre cents nouveaux, sont attendus ce jour-là.

Un programme spécial d'activités est prévu pendant la première semaine du calendrier scolaire afin de permettre aux étudiants de se familiariser avec les rouages du CEGEP et de connaître les personnes avec lesquelles ils partageront la prochaine année scolaire. Le clou de cette semaine sera sans doute l'excursion en plein air au Camp-école du Lac Trois-Saumons à laquelle participera la très grande majorité de la communauté collégiale, le mercredi 27 août.

La Semaine d'accueil débutera évidemment par l'inscription, la remise des horaires et toutes les autres activités de remise d'informations qui seront concentrées dans le gymnase 11 du CEGEP la journée de la rentrée, le 25 août. Elle se terminera par une grande soirée d'accueil à l'aréna de La Pocatière le jeudi 28 août. Les cours débuteront pour leur part le mardi 26 août à 8 h.

Dr Denis Ouellet, o.d.
OPTOMETRISTE
Examens de la vue, Choix de montures, Verres de contact
8A, Ave de Gaspé Ouest
Face au stationnement de l'église
St-Jean Port-Joli, Cté L'Islet
Pour rendez-vous: **598-6128 - 598-6248**



La Pierre Val Neigette de Ste-Blandine
Ste-Blandine Cté Rimouski
Spécialiste en pierre synthétique
maçonnerie reconstituée, pierre de marbre
Estimation gratuite
A l'épreuve du feu
Alban Gagné, prop. 735-2714
Fernand Morneau, rep. 735-2190



Victorien Joncas f.l.a.c.
P. A. Boutin Inc.
Assurances
St-Roch des Aulnaies
354-2352
Résidence fin de semaine:
354-2627

ASSURANCES GÉNÉRALES
Automobiles-propriétaires occupants- locataires occupants-responsabilité-commerciales-cautionnement-marines
ASSURANCE-VIE
—Risques réguliers —Assurance revenu —Risques aggravés —Assurance santé —Fond de pension —Assurances accidents

LAUZON 269 St-Joseph **833-7541**
QUÉBEC 71, St-Pierre **692-0660**

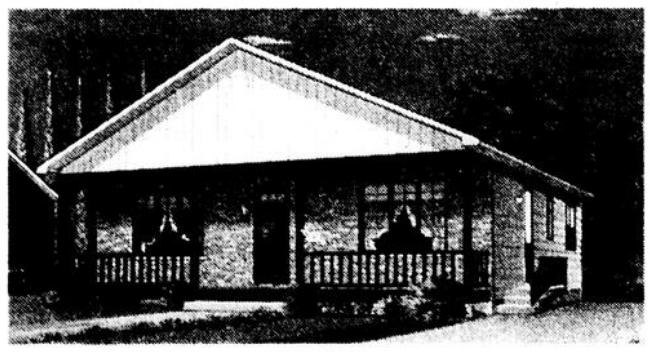
SUPERS SPÉCIAUX
Du 20 août au 14 septembre

Chaîne sécuritaire "OREGON" **14.75** ch.
Lime **1.25**
Huile à chaîne à la caisse **12.75**
Plate de scie mécanique "WINDSOR ET OREGON" **30.00** ch
Escompte de **10%** sur scie neuve "SACHS-DOLMAR"

Service de pièces et réparation
Gaston Bissonnette Enr.
17 Rang Lafontaine,
Ste-Perpétue **359-2881**
Dépositaire de scies à chaîne SACHS-DOLMAR



POUR UNE BELLE PROPRIÉTÉ



THERIAULT AUTO INC.
FORD MERCURY **Ste-Perpétue**
Tél.: 359-2252 359-3411

CEGEP DE LA POCATIERE

EDUCATIONS AUX ADULTES

SESSION AUTOMNE 80

L'EDUCATION AUX ADULTES, C'EST QUOI?

Vous êtes un adulte?
Vous aimeriez compléter votre formation personnelle;
Vous voulez vous perfectionner;
Vous souhaitez acquérir des habiletés nouvelles;

Vous désirez mieux comprendre la société d'aujourd'hui et les problèmes qui la confrontent.

L'EDUCATION AUX ADULTES DU CEGEP DE LA POCATIERE EST A VOTRE SERVICE.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX — AUTOMNE 1980

INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de $5.00 par session, à l'exception des cours indiqués PME ou les frais d'inscription sont de $10.00 par cours.

DEBUT DES COURS

Tous les cours débuteront dans la semaine du 8 septembre 1980.

FRAIS DE SCOLARITE

A) Les frais de scolarité ou d'inscription sont payables en argent ou chèque, en un seul versement, le soir du premier cours.

B) Lorsqu'une personne s'inscrit à 180 heures de cours ou plus dans une même session, elle est considérée comme étudiante à temps plein et bénéficie de la gratuité scolaire. Elle doit cependant acquitter les frais d'inscription qui sont de $5.00 par session.

CHANGEMENT DE COURS:

Il est possible que des modifications à votre choix initial de cours soient rendues nécessaires par suite de certains cours qui ne débutent pas. Vous serez invité à faire ces changements dans la semaine du 1er septembre 1980.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription ne sont remboursables en aucun cas. Dans le cas d'annulation par le Collège, les frais de scolarité sont remboursés intégralement après remise, par l'étudiant du reçu officiel.

Dans le cas d'un abandon, les frais de scolarité peuvent être remboursés selon l'une des modalités suivantes:

A) abandon durant les trois premières semaines: $20.00 par cours sont retenus.

B) abandon après la troisième semaine de cours: aucun remboursement.

HEURES DE BUREAU

Tous les jours ouvrables:
8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00.

ENDROIT: Pour inscriptions et informations.
Service de l'Education aux Adultes
CEGEP de La Pocatière
140, avenue Painchaud
La Pocatière
Téléphone: (418) 856-1525 poste 19

A MONTMAGNY: LISETTE PARADIS

Représentante du Service de l'Education aux Adultes du Cegep de La Pocatière, à Montmagny.
Téléphone: (418) 248-2370
le soir seulement de 19h00 à 22h00

LA POCATIERE

NUMEROS	TITRES ET CONTENUS	NB. HRES	JOUR	COUT
385-942-73	Systèmes politiques du Canada et du Québec	45 hres	Lundi	$60.00
401-010-01	Comment lancer une petite entreprise (P.M.E.) **Début: 22 septembre**	30 hres	Lundi	Gratuit
604-000-71	Anglais	45 hres	Lundi	$60.00
*********	Dépannage automobile	24 hres	Lundi	$25.00
401-016-01	Principes généraux de maketing (P.M.E.) **Début: 23 septembre**	30 hres	Mardi	Gratuit
607-101-70	Espagnol I	45 hres	Mardi	$60.00
914-104-77	Démocratie et action politique	45 hres	Mardi	$60.00
*********	Etre animateur	45 hres	Mardi	$60.00
*********	Que nous réserve l'avenir? **Programme: 4 cours**		Mardi	Gratuit
*********	Couleur, moyen d'expression	30 hres	Mardi	$60.00
*********	Nouveau départ		Mardi	$30.00
383-935-75	L'économie du Québec	45 hres	Mercredi	$60.00
401-013-01	Tenue de livres et introduction à la comptabilité (P.M.E.) **Début: 24 septembre**	30 hres	Mercredi	Gratuit
607-201-70	Espagnol II	45 hres	Mercredi	$60.00
*********	Initiation à la flûte traversière (Individualisé)	30 hres	Mercredi	$90.00
*********	Mycologie	20 hres	Mercredi	$30.00
*********	Découverte de la musique classique	30 hres	Jeudi	$45.00

[redacted]

ST-PASCAL

401-016-01	Principes généraux de marketing (P.M.E.) **Début: 22 septembre**	30 hres	Lundi	Gratuit
*********	Que nous réserve l'avenir? **Programme: 4 cours**		Lundi	Gratuit
401-010-01	Comment lancer une petite entreprise (P.M.E.) **Début: 23 septembre**	30 hres	Mardi	Gratuit
401-013-01	Tenue de livres et introduction à la comptabilité (P.M.E.) **Début: 24 septembre**	30 hres	Mercredi	Gratuit

[redacted]

Cours PME

Les cours indiqués PME, entre parenthèses, sont des cours faisant partie d'un programme en gestion de Petites et Moyennes Entreprises et s'adressant particulièrement à la clientèle suivante:

—aux personnes qui veulent lancer une entreprise;
—aux propriétaires ou gérants de petites entreprises;
—à ceux qui participent aux décisions dans une entreprise;
—aux groupes de gens d'affaires;
—aux conjoints de propriétaires.

L'objectif est de mettre à la disposition des propriétaires et des dirigeants de petites entreprises des cours de gestion des affaires afin d'améliorer leurs techniques administratives, sans égard à leur niveau de scolarité.

Les frais d'inscription sont de $10.00

LES PROGRAMMES "QUATRE COURS"

Ces programmes se veulent adaptés à vos besoins. Ils sont dispensés gratuitement lorsqu'un nombre suffisant d'étudiants le permet. L'inscription à un programme comprend l'inscription à quatre cours de niveau collégial. Le choix définitif des cours est fait en accord avec les étudiants.

METHODES D'ENSEIGNEMENT

Une méthode adaptée à la situation et à la disponibilité de l'adulte
—Une soirée par semaine
—Cours théoriques et travaux personnels
—Intégration de l'expérience personnelle du candidat

ETRE PARENT AUJOURD'HUI:

—Psychogénèse I (350-205-75)
—Relations humaines (350-904-75)
—Sociologie de la famille (387-970-71)
—La conduite humaine (340-301-75)

QUE NOUS RESERVE L'AVENIR?

—Introduction à la société (Sociologie 387-962-71)
—Relations avec la nature (Biologie 101-995-78)
—Les problèmes de l'homme sur la planète (Géographie 320-215-75)
—L'homme a-t-il un avenir? (Philosophie 340-999-78)

ETRE ANIMATEUR

Ce cours s'adresse à ceux qui:
1— sont impliqués dans un travail d'animation;
2— font partie d'un club — d'une équipe de travail;
3— sont leaders (président — secrétaire...) d'une organisation d'affaires ou de loisirs.

CONTENUE

—Connaissance et habilités d'un animateur;
—Formation des groupes. Lois de comportement des groupes;
—Communication interpersonnelle.

MONTMAGNY

NUMEROS	TITRES ET CONTENUS	NB. HRES	JOUR	COUT
340-401-77	Philosophie 401 (Ethique et politique)	45 hres	Lundi	$60.00
410-110-74	Comptabilité I	60 hres	Lundi	Gratuit
410-210-74	Comptabilité II	60 hres	Lundi	Gratuit
410-513-74	Comptabilité III	60 hres	Lundi	Gratuit
601-302-70	Français (roman)	45 hres	Lundi	$60.00
155-000-02	Soins vétérinaires	30 hres	Mardi	Gratuit
383-935-75	L'Economie du Québec	45 hres	Mardi	$60.00
401-013-01	Tenue de livres et introduction à la comptabilité (P.M.E.) **Début: 23 septembre**	30 hres	Mardi	Gratuit
401-916-76	Droit des affaires	45 hres	Mardi	Gratuit
401-935-73	Science du comportement et gestion du personnel	60 hres	Mardi	Gratuit
410-503-74	Placement	45 hres	Mardi	Gratuit
410-523-74	Prix de revient et systèmes	60 hres	Mardi	Gratuit
420-900-74	Initiation à l'informatique	45 hres	Mardi	Gratuit
570-204-79	Initiation à la prise de vue II	45 hres	Mardi	Gratuit
607-101-70	Espagnol I	45 hres	Mardi	$60.00
350-914-77	Relations humaines (groupe de gérontologie)	45 hres	Mercredi	Gratuit
385-942-73	Systèmes politiques du Canada et du Québec	45 hres	Mercredi	$60.00
401-010-01	Comment lancer une petite entreprise (P.M.E.) **Début: 24 septembre**	30 hres	Mercredi	Gratuit
401-016-01	Principes généraux de marketing (P.M.E.) **Début: 24 septembre**	30 hres	Mercredi	Gratuit
412-231-77	Procédés de secrétariat	45 hres	Mercredi	Gratuit
607-201-70	Espagnol II	45 hres	Mercredi	$60.00
401-012-01	Commerce de détail (P.M.E.) **Début: 25 septembre**	30 hres	Jeudi	Gratuit
401-926-76	Mathématiques financières	60 hres	Jeudi	Gratuit
601-911-76	Français écrit (secrétariat)	45 hres	Jeudi	Gratuit
914-104-77	Démocratie et action politique	45 hres	Jeudi	$60.00
*********	Etre animateur	45 hres	Jeudi	$60.00
*********	Le Coopératisme **Programme: 5 cours Début: Sem. 22 septembre**	---	A déterminer	Gratuit
*********	Etre parent aujourd'hui **Programme: 4 cours**	---	A déterminer	Gratuit
*********	Initiation à la flûte traversière (individualisé)	30 hres	A déterminer	$90.00

ST-JEAN PORT-JOLI

410-110-74	Comptabilité I	60 hres	Lundi	Gratuit
410-210-74	Comptabilité II	60 hres	Lundi	Gratuit
412-231-77	Procédés de secrétariat	45 hres	Mardi	Gratuit
401-016-01	Principes généraux de marketing (P.M.E.) **Début: 24 septembre**	30 hres	Mercredi	Gratuit
401-916-76	Droit des affaires	45 hres	Mercredi	Gratuit
*********	Que nous réserve l'avenir? **Programme: 4 cours**	---	Mercredi	Gratuit
401-013-01	Tenue de livres et introduction à la comptabilité (P.M.E.) **Début: 25 septembre**	30 hres	Jeudi	Gratuit
601-911-76	Français écrit (secrétariat)	45 hres	Jeudi	Gratuit

STE-PERPETUE

401-013-01	Tenue de livres et introduction à la comptabilité (P.M.E.) **Début: 22 septembre**	30 hres	Lundi	Gratuit
401-016-01	Principes généraux de marketing (P.M.E.) **Début: 23 septembre**	30 hres	Mardi	Gratuit
*********	Etre animateur	45 hres	Mercredi	$60.00

ST-PAUL DE MONTMINY

401-016-01	Principes généraux de marketing (P.M.E.) **Début: 22 septembre**	30 hres	Lundi	Gratuit
401-013-01	Tenue de livres et introduction à la comptabilité (P.M.E.) **Début: 24 septembre**	30 hres	Mercredi	Gratuit

ST-PAMPHILE

401-016-01	Principes généraux de marketing (P.M.E.) **Début: 22 septembre**	30 hres	Lundi	Gratuit
410-210-74	Comptabilité II	60 hres	Lundi	Gratuit
601-302-70	Français (roman)	45 hres	Mardi	
340-201-77	Philosophie 201 (La Philosophie, la nature et la culture)	45 hres	Mardi	
330-972-69	Histoire des relations internationales de 1914 à nos jours	45 hres	Mardi	Gratuit
387-964-75	Sociologie de la société Québécoise	45 hres	Mardi	
401-010-01	Comment lancer une petite entreprise (P.M.E.)	30 hres	Mardi	Gratuit
401-013-01	Tenue de livres et introduction à la comptabilité **Début: 23 septembre**	30 hres	Mardi	Gratuit
412-231-77	Procédés de secrétariat	45 hres	Mercredi	Gratuit



"Nouveau Départ" a été conçu pour répondre aux besoins des femmes du deuxième âge

Il se veut un programme d'orientation pour celles qui souhaitent faire le point avant de s'engager dans de nouvelles voies, plus riches et plus satisfaisantes.

— CE QUE NOUS OFFRONS...

Douze séances de trois heures trente chacune, séances composées de deux parties complémentaires.

A— Une partie d'introspection, qui permettra à la participante d'évaluer son vécu, son acquis, ses possibilités physiques, affectives, intellectuelles, ses réactions devant un échec; en d'autres mots, se redécouvrir en vue d'un projet de vie.

B— **Une partie d'instrumentation,** qui permettra à la participante de faire un choix réaliste entre les cinq options que nous lui offrons, et en saisir les avantages et les désavantages.

Coût: $30.00 pour 55 heures

Pour informations supplémentaires:
André Gaumond
856-1525 poste 17.

INSCRIPTION: Service de l'Education aux Adultes
CEGEP de La Pocatière
856-1525.

DATE LIMITE: 15 septembre 1980.

Commission de Formation Professionnelle
de la Main d'oeuvre
région Bas St Laurent Gaspésie

Formation professionnelle du travailleur temps partiel

Les cours figurant au présent projet de formation seront dispensés par le **Cegep de La Pocatière**
Service de l'éducation des adultes.

La Pocatière:

410-110-79	Comptabilité I	60 hres	Lundi	le 8 sept 80
410-210-79	Comptabilité II	60 hres	Lundi	le 8 sept 80
410-513-74	Comptabilité III	60 hres	Lundi	le 8 sept 80
401-916-76	Droit des affaires	45 hres	Mardi	le 9 sept 80
420-900-74	Initiation à l'informatique	45 hres	Mercredi	le 10 sept 80
401-982-78	Administration personnelle	45 hres	Jeudi	le 11 sept 80
412-231-77	Procédé de secrétariat I	45 hres	Lundi	le 8 sept 80
301-911-76	Français écrit	45 hres	Mardi	le 9 sept 80
242-101-76	Sciences graphiques	45 hres	Mardi	le 9 sept 80
	Le coopératisme [*Programme de 5 cours*]		Mardi	le 9 sept 80

St-Pascal:

412-231-77	Procédé de secrétariat I	45 hres	Mardi	le 9 sept 80
301-911-76	Francais écrit	45 hres	Mercredi	le 10 sept 80

Le présent programme de formation est offert en collaboration avec MAIN D'OEUVRE et IMMIGRATION CANADA et le MINISTERE DE L'EDUCATION DU QUEBEC.

La COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE demeure ouverte à toutes autres demandes de formation émanant des groupes socio-économiques de la région.

I Critères d'admissibilité:

A| Etre un travailleur adulte au sens de la loi en retirant un revenu d'un emploi ou autrement. Les chômeurs entre deux emplois sont admissibles à un cours de perfectionnement relié à leur occupation habituelle.

B| Avoir 16 ans: avoir quitté l'école régulière depuis au moins un an.

C| Satisfaire aux exigences propres à chaque genre de cours; scolarité, expérience, etc...

II Raisons permettant de suivre un cours à temps partiel:

A| PERFECTIONNEMENT: Tout candidat ayant une fonction bien précise au sein d'un organisme et auquel un cours donné apporterait une amélioration dans l'application professionnelle et technique de cette même fonction.

B| RECYCLAGE: Tout candidat étant sur le marché du travail depuis trois [3] ans ou plus et qui aimerait suivre un cours lui permettant une mise à jour de nouvelles notions technologiques.

C| REORIENTATION: Toute personne mutée à une autre fonction et dont un cours précis aiderait celle-ci dans son intégration à cette nouvelle fonction.

III Inscription: (*s'adresser immédiatement*)

Cegep de La Pocatière
Service de l'éducation des adultes
140, avenue Painchaud
La Pocatière Tél.: **856-1525** poste **19**

"Domaine Lacombe" a été suggéré et choisi pour désigner le H.L.M. de La Pocatière (suite)

Originaire du Dauphiné, ancienne province du Sud-Est de la France, où les régions sont montagneuses et où les vallées s'appellent des "Combes", François Pollet de la Combe-Pocatière a peut-être des ancêtres dans la localité nommée "La Polatière" ou "La Combe de la Pollatière" au nord-ouest de Grenoble. Voilà ce qui expliquerait son nom: François Pollet, sieur de la Combe Pocatière. Là-bas, il faut partie du régiment de Carignan que le roi de France Louis X1V, en juin 1665, envoie au secours de ses sujets du Canada à la suite des déprédations continuelles des Iroquois. Trois ans plus tard, les Iroquois étant sous contrôle, La Combe rentre en France mais revient en Nouvelle-France quelques mois plus tard. Nous avons un document de 1669 intitulé: LES OFFICIERS QUI VEULENT Y REPASSER" et Pollet apparaît le 7e de cette catégorie tout en étant désigné ainsi: LACOMBE, CAPITAINE APPOINTE". Est-ce que c'est le souvenir de Marie-Anne Juchereau, la fille de Nicolas Juchereai de Saint-Denys, Conseiller au Conseil Souverain du pays et seigneur des Aulnaies qui le ramène au Canada? Ne s'est-il rendu en France que pour régler des affaires en vue, peut-être, de son mariage? A peine arrivé à Québec, il se marie le 29 novembre 1669 avec Marie-Anne Juchereau. Dix mois plus tard, le 18 septembre 1670, Nicolas Juchereau retrocède à sa fille, Marie-Anne et à son gendre Pollet une portion de son fief de la Grande-Anse qui se trouve au nord-est de sa seigneurie des Aulnaies.

François Pollet et Marie-Anne Juchereau, de Beauport, sont donc seigneurs puisque propriétaires d'un fief ou du moins d'un arrière-fief. Pollet organise en hâte son départ pour descendre à la Grande-Anse afin d'y commencer le défrichement. Il retient, le 21 octobre 1670, les services d'un coparoissien, Jean Langlois-le Jeune, 22 ans, fils de Noël Langlois, de l'Ile-aux-Grues. Langlois s'engage à "mener led. Sieur de la Combe avec toutes les ustensils nécessaires à son tablissement à la Grande-Anse en chaloupe et à partir le lendemain de la Toussaint et à le ramener le quinzième jour d'avril 1671 pour le prix de 165 livres tournois" pour les 5 mois de travail, le voyage, soit $660.00 de notre argent actuel. Marie-Anne Juchereau demeurera chez ses parents de Beauport. Partis le lendemain de la Toussaint, les deux hommes arrivent deux ou trois jours plus tard à la Grande-Anse, visitent les lieux, choisissent le site de leur future habitation dans cette forêt vierge et commencent la construction d'un camp en bois rond; en novembre, les nuits sont froides et les jours sont courts. Ils ont dû coucher à la belle étoile durant les premières nuits dans une cabane de sapinage.

Le premier hiver à la Grande-Anse s'accomplit sans accident puisque les deux défricheurs quittent leur domaine le 16 avril 1971 afin de retourner à Beauport comme convenu par contrat notarié. François Pollet de la Combe-Pocatière accomplit là-bas des défrichements sur la concession acquise avant son départ de l'automne précédent. Le temps passe si vite au milieu de ses parents. L'automne arrive rapidement et La Combe-Pocatière doit songer à quitter une seconde fois son épouse et un certain confort pour descendre, de nouveau, hiverner dans son domaine de la Grande-Anse et poursuivre les travaux de défrichement entrepris l'hiver précédent.

François Pollet de La Combe-Pocatière tarde à partir. Pour une fois, il trouve extrêmement pénible de préparer le départ pour la Grande-Anse. Pourquoi? Sa maison est déjà construite à la Grande-Anse. Son épouse est enceinte depuis cinq mois et elle demeurera chez ses parents. Il doit sûrement craindre de ne pouvoir être de retour pour la naissance de son premier enfant en plein mois de mars? A-t-il un pressentiment qu'il part pour ne plus revenir? Pollet est encore à Beauport, le 12 novembre 1671. Nous l'avons appris par un contrat de bail qu'il passe avec Denis Avisse devant Me Pierre Duquet, notaire. Il s'agit du dernier contrat qu'il passe en Nouvelle-France pour une terre à Giffard. Pollet et son engagé ont dû quitter Beauport avec le 15 novembre 1971. Nous n'avons pu retracer le contrat d'engagement de son assistant. Le défrichement s'accomplit normalement mais Pollet décède à la peine, le 20 mars 1672. Madame Thérère D. Ferland, au cours de recherches nombreuses nous écrivait que "Le jeune seigneur de La-Combe Pocatiere meurt accidentellement dans sa seigneurie de la rive sud". Mais quel genre d'accident? Nous ne le saurons peut-être jamais.

François Pollet de la Combe-Pocatière est mort, en vrai colon, sur son domaine qu'il avait commencé à défricher au prix de tant de sacrifices et de difficultés. Il est mort loin des siens. François Pollet a été chez lui partout où il pouvait servir tant en France, son pays natal, comme maréchal des logis, qu'en Nouvelle-France, son pays d'adoption, depuis sept ans, comme capitaine dans le Régiment de Carignan et premier défricheur de la Grande-Anse. François Pollet a été chez lui partout pour mourir! Noble vie! Bel exemple de foi et de vaillance en l'oeuvre de la colonisation et de civilisation de la Nouvelle-France. Son corps repose sur la terre occupée précisément par M. Gérard Lizotte, lots actuels 379-391, au Sud-Ouest du Cap-Martin, dans le Haut de Ste-Anne.

A l'inventaire qui suivit son décès, les vérificateurs découvrirent que le Domaine de François Pollet de La Combe-Pocatière comptait une petite maison d'environ vingt pieds de longueur sur quinze de largeur, close de pieux dans un chassis avec son combe de charpente, une cour et un jardin clos de bois avec des pieux de cèdre, trois arpents de terre nette tant en cour qu'en jardin, un arpent propre à être ensemencé, un arpent de bois abattu et débité, deux arpents de bois abattu non débité.

François Pollet de la Combe-Pocatière laisse sa femme enceinte (Marie-Anne Juchereau) et ce fut de peu qu'il manqua le bonheur de voir et de recueillir le premier et l'unique fruit de leurs mutuelles amours: sa fille née quatre jours plus tard le 24 mars 1672 et baptisée le 27 sous les prénoms de Marie-Thérèse. Marie-Anne Juchereau de Saint-Denus se remaria, onze ans plus tard, le 23 février 1683, avec François Fortuné Ruette d'Auteuil, membre du Conseil Souverain, eut plusieurs enfants et décéda à Paris au cours d'un séjour qu'elle fit en compagnie de son mari, le 23 novembre 1716. Elle était âgée de 63 ans.

Marie-Thérèse Pollet de la Combe-Pocatière se maria deux fois, et à chaque fois, elle eut la chance ou le talent de se marier fort joliment. Son premier mari, Pierre Le Moyne d'Iberville lui apporta illustration et gloire, car idolâtré de son vivant par ses compatriotes, il fut, à p;eine mort, proclamé leur plus grand homme. Le second mari, Louis, Comte de Béthume introduisit et fixa Mademoiselle Pollet parmi la première noblesse de France, étant arrière-neveu du Grand Sully, cousin de ducs, de princes, de maréchaux de France et filleul de Louis X1V. Mais Mlle Pollet demeure, pour la postérité et pour l'histoire, la veuve d'Iberville, tant il est vrai que le moindre nom historique surpasse le plus beau nom armoisié.

Terrain de M. Emile Lacombe

N'oublions pas, non plus, que le domaine où se construit le H.L.M. a été la propriété de M. Emile Lacombe, père et fils, famille honorable. La paroisse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, au coeur même de la Côte-du-Sud, est la seule à posséder un monument qui rappellera toujours aux générations futures le souvenir du découvreur du Canada, Jacques Cartier. En effet, la gigantesque croix de granit érigée à l'entrée Est de la paroisse, en 1935-36, veut rappeler la découverte du Canada et répéter le geste posé à Gaspé, le 24 juillet 1534, geste qui a été maintes fois répété lors du remplacement de la première croix de bois.

A La Pocatière, la croix de granit est due à l'initiative des membres de l'Action Catholique de la Jeunesse Canadienne (A.C.J.C.) de Ste-Anne-de-la-Pocatière dont plusieurs membres vivent encore. M. Emile Lacombe, fils, cultivateur, avait fourni gratuitement l'emplacement pour l'érection de la croix-souvenir sur le rocher avoisinant sa résidence. La souscription a été pénible à l'époque parce que l'argent était rare. M. Emile Lacombe, fils, était donc propriétaire de ce terrain.

N'oublions jamais que Jacques Cartier fut le premier à désigner notre région sous le nom de Côte-du-Sud. C'est lors de son 2e voyage, en 1535, avec la Grande-Hermine, la Petite-Hermine et l'Emérillon à son entrée dans le vieux havre du Bic, le "vingt neufvième dudict moys d'août que sommes aryvéz à ung hable de la coste du su, qui est envyron iiiiXX (80) lieues desdits sept Isles, lequel est le travers des troys ysles plattes, qui sont par le parmy du fleuve (les îles du Bic, de la Bicquette et les récifs du Nord-Ouest).

Il serait très intéressant de pousser les recherches afin de connaître tous les défricheurs, les cultivateurs qui se sont succédés sur le terrain occupé par le H.L.M. de La Pocatière.

Roland Martin
La Pocatière

Les Amis de la terre

Mais où peut-on les foutre ces écologistes?

Ce mot "Ecologie" qui fut introduit dans le vocabulaire scientifique par le biologiste Erns Haeckel,, se définissait comme suit: "Par écologie nous entendons la totalité de la science des relations de l'organisme avec l'environnement comprenant au sens large, toutes les conditions d'existence". - Berlin 1866.- Ainsi les organismes vivants qui furent étudiés à l'intérieur de leurs milieux étaient limités par l'objet de la biologie. Nous voyons donc cette possibilité d'élargir les horizons et d'étudier l'Homme dans son articulation sociale.

C'est en 1929 que V.E. Shelford a défini le mot "écologie" au sens plus large. L'écologie devenait donc: "La science des communautés intégrant ainsi dans une même science, l'écologie végétale, l'écologie animale, l'écologie humaine". Il s'en suit que sans négliger l'écologie animale et végétale, notre cheminement cherchera à éclairer le rapport homme-nature sous un autre angle. Il s'agira de développer et d'étudier sérieusement tant des problèmes éthiques que politiques, de développer la logique de notre système et ainsi mettre à jour les contradictions engendrées par la société actuelle. Nous y parviendrons en cherchant les raisons profondes de la déchirure sociale qui met en cause la relation de l'homme à la nature.

Les sciences biologiques nous ont démontré et nous démontrent encore avec plus de profondeur que tous les éléments qui constituent leurs études s'organisent et évoluent en fonction de cycles qui leur sont propres. Nous pensons aux cycles de l'eau, de l'azote, du calcium... aussi aux relations cycliques de la chaîne alimentaire, de la vie diurne et nocturne. Mais il demeure que l'écologie, s'inspirant des sciences naturelles, exclut l'homme.

Les sciences naturelles étant détachées des sciences humaines, nous ne cessons de les voir qu'en opposition. L'étude socio-anthropologique ou autre n'ayant aucun rapport avec le cycle du phosphore par exemple ou la migration des oies blanches. Un esprit plus ouvert et synthétique nous démontre que nous sommes tous des êtres vivants advenus à l'existence, emportés vers ce tourbillon qui nous conduit de la vie à la mort. En pénétrant plus en profondeur dans le monde analogique, plusieurs traits-d'union se posent entre l'articulation biologique - sociale - humaine.

L'originalité de ces rapprochements nous révèle que les cycles biologiques relevant des sciences naturelles, que l'homme et sa niche sociale relevant des sciences humaines, sont unis dans leurs cheminements de sorte que nous pouvons dire que tout ce qui est social est naturel et tout ce qui est naturel est social; l'écologie devient une biodynamie des ensembles vivants.

L'écologie, cette science des relations, est orientée selon deux axes:

—Celui qui est attiré par l'étude des secrets de la vie sauvage, action-réaction, comportement, devenir des organismes vivants.
—Le second s'intéresse à l'homme, ce qu'il est et fait de nuisible ou d'utile.

L'homme a une perception qui lui est spécifique, sa nature humaine se compose de sens qui lui permettent de s'articuler dans un environnement qui est représenté par la civilisation présente. Ainsi, que ce soit l'homme ou l'abeille, chaque organisme a sa façon propre d'appréhender son environnement. En développant des moyens technologiques, l'homme a pu être plus sensible à certains signes naturels qui lui échappaient auparavant. Mais il s'en suit que l'application de ces découvertes au niveau social brise certaines fonctions des cycles naturels ou introduit à l'intérieur de ces cycles des ajouts dont la portée n'est mesurable que lorsque certains symptômes semblent apparents à la perception humaine. A ce niveau, les conséquences de ces perturbations sont souvent délétaires.

Ainsi, tout changement social implique un changement des cycles biologiques qui implique un changement des cycles humains. De sorte que nous pouvons nous joindre à H. Friedes pour dire que: "Ce n'est pas l'homme produit de l'évolution biologique qui a faussé le jeu, c'est l'évolution technologique, produit de l'homme le désordre se situe en aval du cerveau humain".

Il s'en suit donc inéluctablement que le mot écologie englobe tant les recherches des sciences humaines que naturelles. Le lien entre plusieurs disciplines sous-entend un ciment qui est beaucoup plus qu'une science, c'est: "Surtout et avant tout une certaine "vision du monde" une sensibilité particulière et non pas simplement une science. C'est un art qui nous apprend à vivre avec, à vivre en symbiose et non pas à manipuler, qui nous apprend à nous ajuster et à nous adapter et non pas à contrôler; qui nous apprend à promouvoir la vie et non pas la mort, à voir ce qui nous entoure comme des organismes et non pas comme des machines".

Ainsi donc l'approche "environnementaliste", c'est-à-dire celle qui analyse les diverses interactions dans les environnements, y compris le nôtre, ne pourra résoudre ses problèmes qui à la lumière d'une nouvelle société, se fondent sur l'articulation naturelle de l'homme. Régies par une société techno-bureaucratique de consommation, les sciences de l'environnement suivent la logique du système, tout en essayant d'harmoniser l'agréable nature à une machine qui répondra bien à nos attentes. Et cette approche tente de minimiser les dégâts dans l'environnement mais ne pousse pas son analyse en vue d'une perspective radicale qui s'interroge même sur la validité de la source de ces problèmes.

La 2e Décade vous informe

Mardi le 22 juillet, avait lieu à l'Ecole Beaubien, le tirage de deux bicyclettes 10 vitesses parmi les membres du Corps.

Il s'agissait d'un tirage pour récompenser les membres pour leurs efforts fournis pour le Cyclothon 80. Les deux heureuses gagnantes furent Céline Boucher et Caroline Rouillard de la section Couleurs.

Ce tirage fut fait avec le concours du Magasin Le Sportif de Montmagny qui nous a gracieusement fourni une des deux bicyclettes pour le tirage. Donc, félicitations aux gagnantes et sincères remerciements au magasin de Sport "Le Sportif Enr."

Soirées récréatives.

Nous rappelons à nos fidèles supporteurs que la soirée récréative du lundi est recommencée depuis lundi le 18 août. Donc, c'est un rendez-vous tous les lundis, à 19:30 hres à l'Ecole St-Pie X. Il y a plus de $700.00 en prix. Inutile de vous rappeler que ces soirées récréatives constituent une partie importante du financement de votre organisme. Encore une fois, venez vous amuser, gagner des prix subtentiels et ceci tout en contribuant au financement de la 2e Décade.

Championnat National et Provincial.

Comme vous le savez sans doute, les Championnats National et Provincial ont lieu cette année à Jonquière. Le départ se fera probablement vendredi le 22 août dans la journée afin d'être sur les lieux pour une bonne pratique vendredi après-midi et vendredi soir.

Il est à noter qu'il y a une préliminaire seulement, qui va compter pour les finales du National et du Provincial. La 2e Décade est cédulée en préliminaire samedi matin à 10:00 hres.

Les finales se tiennent samedi soir (Provincial) et dimanche après-midi (National).

Donc, bienvenue à tous les parents qui veulent venir encourager la 2e Décade. Notez que le Corps sera hébergé à l'Ecole Notre-Dame de Fatima, 350 St-Jules, Jonquière.

Championnat C.C.M.Q.

Pour terminer, samedi soir au Stade Municipal de Québec avait lieu la compétition pour le Championnat du Circuit C.C.M.Q., section Est. La 2e Décade a râflé le 1er rang avec un pointage de 57.20%, ce qui va sans doute motiver nos membres pour le Championnat National et Provincial à Jonquière.

Musicalement vôtre
Gilles Gagnon
président
2e Décade.



Le Corps de tambours et clairons la Deuxième Décade de Montmagny était à St-Raphaël où il a offert un spectacle qui semble avoir été très apprécié par l'assistance dimanche dernier lors de l'ouverture officielle de la salle communautaire du Club Sportif du Lac-aux-Canards Inc. (P.B. Peuple-Courrier)

Le Pape demande les prières de l'Eglise pour le 6e Synode des évêques

Ottawa (C.E.C.C.)

Le Pape Jean-Paul 11 invite tous les catholiques à prier et à faire des offrandes spirituelles pour le succès du 6e Synode des évêques qui débutera à Rome le 26 septembre prochain. Ce Synode aura pour thème: "Les fonctions de la famille chrétienne dans le monde contemporain".

Le Saint-Père rappelle que la famille est "le fondement de la société" et en même temps une "Eglise domestique", mais qu'elle souffre des pressions et des problèmes que notre époque véhicule. Pour cette raison, le Synode se concentrera sur la famille afin qu'avec l'aide de l'Evangile et de l'Eglise, elle puisse orienter son enseignement, soutenir ses espoirs, enrichir et protéger ses valeurs de vie et d'amour.

Sa Sainteté demande à l'Eglise entière d'être présente au Synode par la prière et le sacrifice afin d'obtenir la lumière et la force de Dieu pour les membres du Synode. Le Pape a désigné le dimanche 12 octobre comme principale journée de prière pour le Synode. Il désire que l'on fasse des prières publiques dans tous les diocèses, les paroisses et les églises. Le Saint-Père invite fortement tous les catholiques à utiliser la prière spécialement conçue à l'occasion du Synode.

L'épiscopat canadien sera représenté au Synode par Mgr Joseph N. MacNeil, archevêque d'Edmonton et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (C.E.C.C.), Mgr Henri Légaré, archevêque de Grouard-McLennan et vice-président de la C.E.C.C., le Cardinal G. Emmett Carter, archevêque de Toronto, Mgr Robert Lebel, évêque de Valleyfield et Mgr Maxim Hermaniuk, archevêque de Winnipeg et métropolite des Ukrainiens du Canada.

Travailleurs non rémunérés assurés contre les accidents du travail

Québec, 7 août 1980 -- Les travailleurs non rémunérés sont désormais protégés par la Loi sur les accidents du travail, en vertu d'un règlement de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, entré en vigueur lors de sa parution dans la Gazette officielle du Québec, le 23 juillet 1980 (112 G.O. 11, No. 35, p. 3931).

Conformément au règlement, une personne qui effectue un travail non rémunéré dans une industrie peut être considérée comme un travailleur aux fins de la Loi sur les accidents du travail si elle exécute un travail qui fait partie des activités de cette industrie avec l'accord exprès ou tacite de l'employeur de cette industrie.

Pour qu'une personne qui effectue un travail non rémunéré puisse être considérée comme un travailleur, son employeur doit transmettre à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, une déclaration contenant les renseignements suivants: la nature de l'industrie; la nature du travail accompli par cette personne; les éléments permettant d'évaluer le salaire d'un travailleur de même catégorie; le nombre de personnes non rémunérées à son emploi ou susceptibles de l'être au cours des 12 mois suivant la déclaration; et la durée moyenne de l'emploi d'une personne non rémunérée dans son industrie.

Sur réception de cette déclaration, la Commission fait parvenir à l'employeur un avis attestant que tous les travailleurs non rémunérés à son emploi bénéficient des avantages prévus par la loi. L'employeur doit afficher cet avis dans un endroit visible et facilement accessible aux travailleurs.

Le travailleur non rémunéré est protégé par la Loi sur les accidents du travail à partir du jour où l'employeur transmet sa déclaration.

Mise en place des municipalités régionales de comté

Nomination du Comité de consultation de la Beauce

(zone 04)

Québec, le 11 août 1980 - Les membres du Comité de consultation de la zone de la Beauce sont maintenant nommés.

La présidence de ce comité est assumée par monsieur Jean-Guy Breton, directeur général du Centre local des services communautaires du Lac Etchemin depuis 1975. Monsieur Breton a obtenu un diplôme de maîtrise en sociologie à l'Université Laval et il a rempli plusieurs fonctions relatives à la recherche et à l'animation depuis 1969, notamment au Conseil supérieur de l'éducation et au ministère des Affaires sociales. Il est aussi membre fondateur du conseil d'administration de la Fédération des CLSC du Québec, membre du conseil d'administration du Sanatorium Bégin du Lac Etchemin et membre du réseau canadien de développement des organisations.

Le Comité de consultation de la zone de la Beauce comprend aussi monsieur Grégoire Bourque, maire d'Aubert Gallion depuis 1972 et directeur de l'Union des conseils de comté du Québec. Monsieur Bourque est cultivateur. Il est aussi directeur du Conseil économique de Beauce.

Monsieur Maurice Côté, maire de Thetford-Mines depuis 1975 et directeur de l'Union des municipalités du Québec depuis 1976, siège aussi sur le Comité de consultation de la zone de la Beauce. Monsieur Côté est directeur général pour l'entreprise Emile Couture T.M. limitée depuis 1973. Il est aussi membre de plusieurs conseils d'administration, notamment ceux du Centre d'accueil et du Club de ski de Thetford Mines. Enfin, monsieur Côté est directeur de la Société économique de la région de l'Amiante.

Le Comité de consultation de la zone de la Beauce entreprendra son travail d'information et de consultation le 27 août 1980, à compter de 13 heures, à l'Hôtel Chateauneuf, 875, du Palais, St-Joseph de Beauce, à la salle de danse.

La pollution en Gaspésie

(Amqui) Même avec sa vaste étendue, la région de l'Est du Québec est atteinte par les sévices de la pollution. Ainsi les eaux de la Baie de Gaspé et l'extrémité ouest de la Baie des Chaleurs sont souillées par les déchets industriels.

L'hebdomadaire *L'Avant-Poste Gaspésien* nous rapporte que les rivières traversant les concentrations urbaine sont, elles aussi atteintes; citons par exemple les rivières Rimouski, Matapédia et York. Dans certains cas, il y a des problèmes d'eau potable. Le problème découle de la pollution des sources d'approvisionnement comme au Lac à l'Anguille près de Rimouski.

Dans le but de remédier à ce problème des eaux usées, le ministère de l'Environnement du Québec a prévu l'installation d'usines d'épuration pour les municipalités de Gaspé, Matane et Rimouski. Malheureusement les municipalités de la Matapédia ont été oubliées dans ce nouveau programme gouvernemental.

L'exploitation forestière cause de graves problèmes à l'environnement gaspésien. Les compagnies forestières ont trop souvent pratiqué des coupes a blanc et comme les zones d'exploitation se trouvent en région montagneuse, l'érosion du sol a été catastrophique. En effet, comme dans toutes les autres régions du Québec, sauf la vallée du St-Laurent, l'épaisseur du sol n'est guère considérable (quelques pouces en général). En coupant systématiquement tous les arbres, on élimine ainsi la seule chose qui empêchait le sol d'être emporté par les eaux de fonte des neiges.

(Service Hebdo-science)

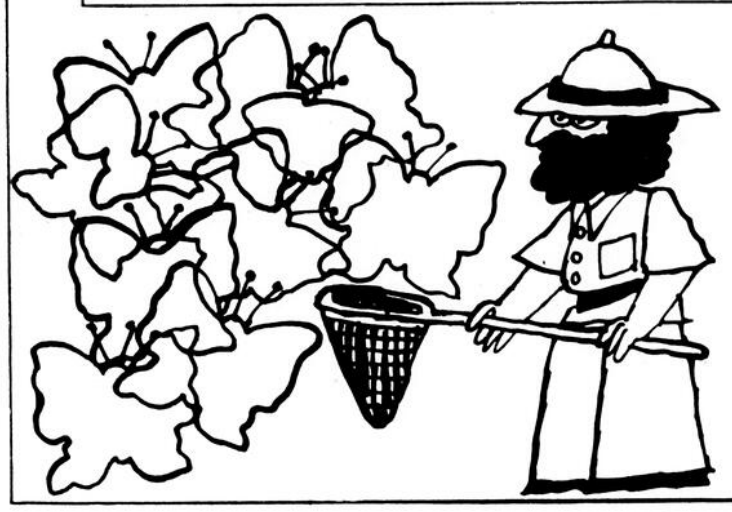


FUNAMBULE

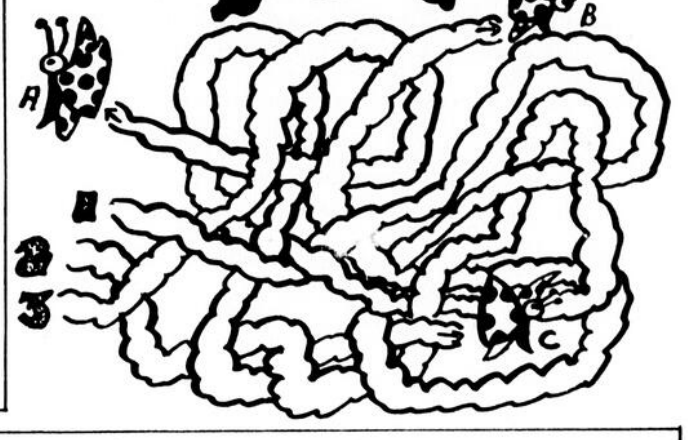
SALUT, CETTE SEMAINE LES PAPILLONS SONT À L'HONNEUR - JE NE SAIS PAS SI TU ES COMME MOI MAIS LORSQUE JE VOIS CES MAGNIFIQUES INSECTES MULTICOLORES, J'AI L'IMPRESSION DE VOIR DE PETITES FLEURS VOLER VERS LE SOLEIL.

LES PAPILLONS

COMBIEN DE PAPILLONS CE COLLECTIONNEUR PEUT-IL ATTRAPER?



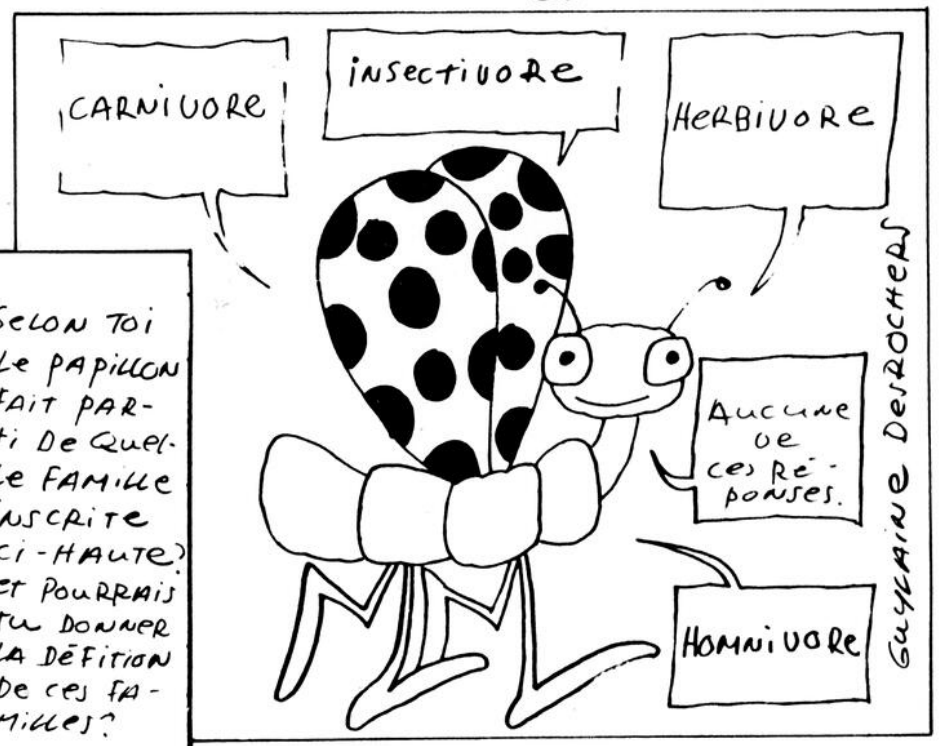
QUEL A ÉTÉ LE POINT DE DÉPART DE CHACUN DE CES PAPILLONS?



PRENDS LA PREMIÈRE LETTRE DE CHAQUE DESSIN ET FORME LE MOT CACHÉ.
JE SUIS UN PAPILLON DE NUIT!



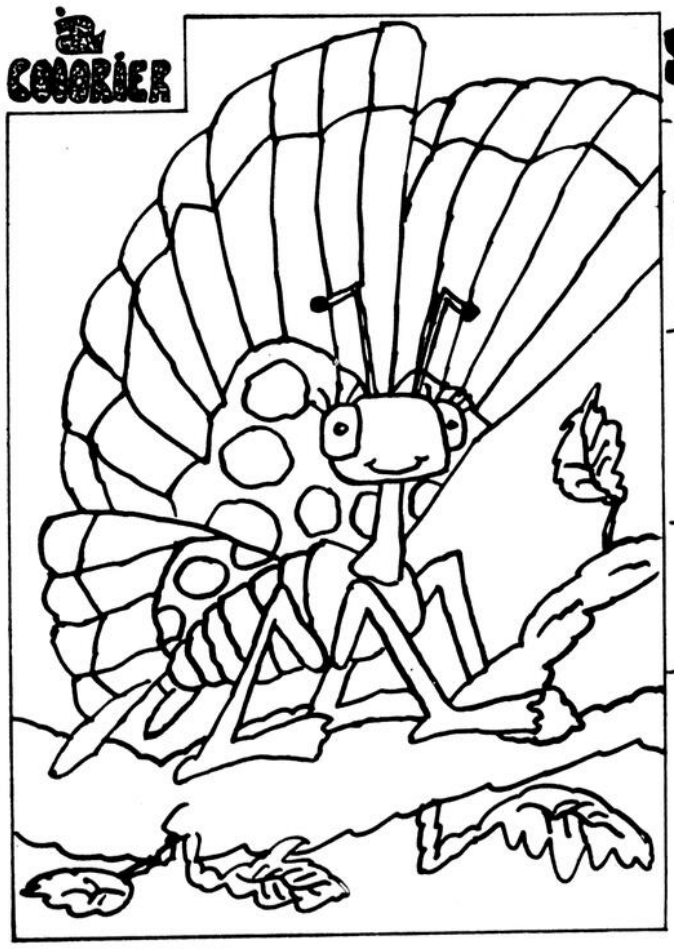
SELON TOI LE PAPILLON FAIT PARTI DE QUELLE FAMILLE INSCRITE CI-HAUTE? ET POURRAIS TU DONNER LA DÉFITION DE CES FAMILLES?



EN REDESSINANT DANS LA GRILLE INFÉRIEURE LES LIGNES DE LA GRILLE SUPÉRIEURE TU OBTIENDRA UN DESSIN PLUS ORDONNÉ

4	6	12	5
9	11		7
3	2	8	10

LE COURRIER



SAIS-TU

- QUE LES PAPILLONS PASSENT PAR QUATRE STADES AU COURS DE LEUR VIE, OEUFS, LARVES, NYMPHES ET ADULTES.
- QU'ILS SE DISTINGUENT DES AUTRES INSECTES PAR LES ÉCAILLES QUI SE TROUVENT SUR LEURS AILES
- LA CHENILLE APPELÉE BOMBYX DU MÛRIER EST CELLE QUI DONNE LA SOIE NATURELLE
- QUE LE CORPS DES PAPILLONS DE JOUR EST PLUS ÉLANCÉ QUE CELUI DES PAPILLONS DE NUIT QUI PARAISSENT DODUS ET SONT SOUVENT POILUS

Campagne de financement

Les Libéraux de Montmagny-L'Islet ambitionnent 25 000$

Voilà le thème de la campagne de financement du Parti Libéral du Québec lancée officiellement, lundi le 18 août, par la présidente de la dite campagne à l'échelle du Québec, Madame Solange Chaput-Rolland, Député libéral de Prévost à l'Assemblée Nationale.

Depuis avril 1978, le Parti Libéral du Québec a franchi avec succès, trois étapes majeures, soit le leadership, les élections partielles et le référendum. Elles ont requis beaucoup d'efforts et exigé des ressources financières importantes. Une autre étape importante reste à franchir - les élections générales - En ce moment, le GRAND COUP à donner est essentiel et vital pour rencontrer les besoins financiers qu'elle requiert.

Malgré diverses occupations, nombreux sont nos concitoyens de Montmagny-L'Islet qui ont accepté de faire partie de la famille des collaborateurs bénévoles qui travailleront activement au succès de la campagne 1980 du P.L.Q. Le résultat du référendum gagné le 20 mai dernier prendra tout son sens quand les Québécois se seront donné un gouvernement conforme à leur volonté véritable, soit un gouvernement libéral.

Inutile de rappeler combien la campagne de l'an dernier avait rapporté des fruits magnifiques, mais la grande partie des argents recueillis a dû être investie dans la campagne référendaire, dont tout le coût a été assumé par le Parti Libéral du Québec.

Dans Montmagny-L'Islet, la présidence de la campagne a été confiée à Mme Jeannine Mercier, de St-Fabien de Panet. Celle-ci déclarait être assurée que l'objectif 1980, pour le Comté, fixé à 25 000,00 $ serait largement dépassé, les militants libéraux et la population en général connaissant la situation politique qui prévaut dans le moment et étant désireux de se doter d'un gouvernement qui réponde à leur volonté et à leurs aspirations. Elle concluait en disant combien chacun était important pour faire de l'opération FINANCEMENT 1980, un franc succès.

Pour informations, communiquez à 247-5487.

L'Association libérale
de Montmagny-L'Islet.

Requête pour un foyer d'accueil à St-Paul

(C.M.) Une pétition signée par 261 personnes de St-Paul, pour la majorité âgées de 50 ans et plus, fut présentée au Conseil municipal le 11 août dernier demandant la construction à St-Paul d'un centre d'accueil pour vieillards.

Et s'il faut mettre plus de pression encore, nous a dit le responsable de la requête M. Ernest Boilard, âgé de 74 ans, je me charge d'aller chercher d'autres signatures dans les paroisses de Notre-Dame du Rosaire et Ste-Euphémie.

Plutôt que de voir s'ajouter d'autres lits aux 44 déjà en place au Centre d'Accueil de St-Fabien de Panet pour desservir notre population, comme il en est question, nous préférons avoir le même service chez-nous parmi les nôtres, d'insister M. Boilard.

Le maire Jean-Louis Gaudreau, rejoint par téléphone vendredi dernier, s'est dit d'accord avec ceux qui souhaitent l'implantation d'un centre d'accueil à St-Paul. Il a de plus indiqué que le Conseil municipal avait accueilli favorablement la requête de M. Boilard pour la transmettre aussitôt au ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure. Si la réaction de ce dernier devait laisser entrevoir la possibilité de réalisation d'un tel projet à St-Paul, a fait savoir M. Gaudreau, nous verrons alors à mettre sur pied un comité responsable.

Ce projet d'un centre d'accueil à St-Paul n'est pas nouveau. En 1969-70 on avait en effet commencé la construction d'une telle bâtisse, accordée par le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social du temps, M. Jean-Paul Cloutier, député de Montmagny, en même temps que le Foyer de St-Fabien. Mais l'entrepreneur ayant déclaré faillite et un changement de gouvernement étant survenu par la suite, le projet fut gelé et les travaux laissés en suspens. Les fondations sont d'ailleurs toujours là, dans le trou creusé pour le foyer.

Cap St-Ignace

110 jeunes ont profité du projet Loisir Plein Air '80

Dans le cadre d'un projet programme d'emploi d'été pour les jeunes, les loisirs de Cap St-Ignace ont connu une période estivale bien remplie. Ce projet avait deux objectifs, soit d'établir des activités de plein air sur les sites de loisirs et de consulter la population afin de connaître leurs intentions et attentes dans le champ du loisir.

Terrain de jeux

Sous la responsabilité de 7 animateurs, 110 jeunes ont participés aux activités de loisir organisés pour eux. Ce projet englobait les trois organismes de loisir existant soit: L'OTJ, les Loisirs Beaubien et de l'Etang. Les activités se déroulaient sur deux sites bien précis soit sur les terrains de l'OTJ et de Beaubien.

Les participants ont connu tout un été; visitant quatre endroits précis soit: L'Ile-aux-Grues, L'Islet-sur-Mer et St-Jean Port-Joli, la citadelle de Québec et la Plage Germain et enfin la base de plein air de Pohénégamook. Sur les sites mêmes se sont déroulées des activités de bricolage, de randonnée, de jeux de groupe et une foule d'autres toutes aussi intéressantes.

Enfin pour terminer la saison, des olympiades furent organisées suivit d'un souper et d'une soirée récréative ou a eu lieu la remise des médailles. Un chandail fut remis à chaque jeune afin de souligner leur participation.

Recherche sur le loisir

Dans la deuxième partie du projet un sondage a été élaboré au niveau de la population. Un questionnaire fut distribué à chaque famille afin de connaître leurs idées sur la situation du loisir à Cap St-Ignace, ainsi que leurs besoins dans ce domaine. Un compte rendu de toutes les questions ainsi que des recommandations a été fait afin de le présenter aux organismes de loisir, à la population et à la municipalité. En ce sens une réunion d'information sera tenue le mercredi 20 août à la salle municipale de Cap St-Ignace.

Bienvenue à tous!
Marc Richard
directeur du
projet.



L'équipe du projet P.E.E.J. Loisir Plein Air 80 à Cap St-Ignace. Sur la première rangée, on aperçoit de gauche à droite Danielle Gagné, Francine Duval, Carole Fournier et Marc Richard, le directeur du projet. En arrière-plan, dans le même ordre, on retrouve Denis Pelletier, Sylvain Leblanc et Claude Deschênes.
(M.C. Peuple-Courrier)

Festival de l'Agriculture à L'Ile-aux-Grues

(C.M.) Un premier Festival de l'Agriculture se tiendra à L'Ile-aux-Grues la fin de semaine des 30 et 31 août prochains. Cette activité est organisée par la direction du Bateau Ivre en collaboration avec la Société coopérative agricole de L'Ile-aux-Grues et la brasserie O'Keefe, dans le but d'encourager les cultivateurs à mieux entretenir leurs fermes et à améliorer leurs troupeaux.

Samedi on s'occupera à trois concours d'inspiration agricole: l'un portant sur l'embellissement de la ferme, l'entretien des bâtisses et de la machinerie; le second sur un jugement des animaux divisés en quatre catégories pour les besoins de la cause soit les veaux de six à huit mois, les génisses jusqu'à 18 mois, les vaches laitière en production et les bovins de boucherie; et un autre sur le pain de ménage cuit par les épouses des agriculteurs. Des jurys seront formés pour déterminer les gagnants de chacun des concours qui se partageront des prix et trophées, gracieuseté de O'Keefe.

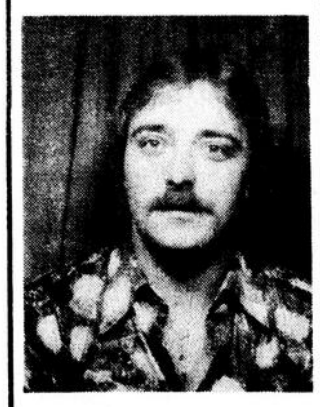
Dimanche après-midi, les propriétaires de tracteurs pourront mesurer les capacités de leurs engins dans une tire qui se déroulera près du Bateau Ivre. Les responsables sont déjà assurés d'un minimum de 20 tracteurs, mise à part la classe spéciale ouverte aux concessionnaires des différentes marques.

Si la température est propice, à cette occasion, la table sera mise dehors et l'on pourra y déguster sandwichs et autres mets froids. Les profits du repas seront retournés en bourses aux vainqueurs de la tire de tracteurs, qui mériteront également des trophées O'Keefe.

La direction du Festival de l'Agriculture considère cette première initiative comme une expérience susceptible de se répéter avec les années si le résultat s'avère positif; ceci afin de mieux faire connaitre l'ile, la Société coopérative et la fromagerie qu'elle opère.

On signale aux personnes intéressées à assister à la tire de tracteurs, dimanche, qu'elles pourront prendre le traversier La Marjolaine au quai de Montmagny à 9h; le retour se fera à 20h le soir.

SERVICE ANNIVERSAIRE



ROY, JEAN-RAYMOND

Cher fils,
il y aura un an le 24 août 1980, tu quittais la maison pour une soirée de condoléance sans te douter que c'était la dernière.
Pourtant, sur le chemin du retour, le Seigneur est venu à ta rencontre sans que tu puisses nous dire un dernier adieu.
Nous avons accepté cette cruelle séparation, difficile à vivre, sachant que tu es toujours avec nous.
Le samedi, **23 août 1980** à **7h30** en l'église de **St-Vallier de Bellechasse** sera célébré le service anniversaire de **Jean-Raymond Roy**, décédé accidentellement le 24 août 1979, fils de M. Mme Langis Roy.
Merci sincère aux parents et amis qui se joindront à la famille, aux prêtres et chanteurs qui partageront notre espérance chrétienne.

les sports

"Trophées Godbout Enr", grand vainqueur du tournoi de balle-molle de Ville de L'Islet

Pour une deuxième année consécutive, le "TROPHEES GODBOUT ENRG." de Montmagny s'est adjugé les grands honneurs du tournoi de balle-molle de Ville de L'Islet, disputé les 9 et 10 août derniers, en éliminant en grande finale le Guy Thibault Pontiac-Buick de St-Aubert, au pointage de 7 à 2. Le lanceur, Lorrain Gaudreau et ses coéquipiers, Normand Gaudreau et Jean-Paul Marceau, ce dernier avec un circuit de 2 points, ont été les principaux artisans de cette victoire.

Huit (8) équipes, divisées en deux (2) sections de quatre (4) équipes, se sont affrontées dans un tournoi de type "rotation". Dans la section "A", l'équipe de St-Eugène a remporté la ronde de classification, en plus de compter dans ses rangs le meilleur frappeur du tournoi, Gilles Fortin, avec une moyenne de .800. Charles Brisson, de l'équipe St-Fabien, s'est mérité le trophée du meilleur lanceur de cette section.

Dans la section "B", l'équipe "Trophées Godbout Enrg." a devancé au classement l'équipe de St-Aubert, suite à une victoire de 5 à 4 arrachée à cette dernière dans la dernière partie de la ronde de classification, grâce à des circuits de Jean-Paul Marceau et René Gendron, malgré 2 circuits de Jacques Anctil de l'équipe perdante.

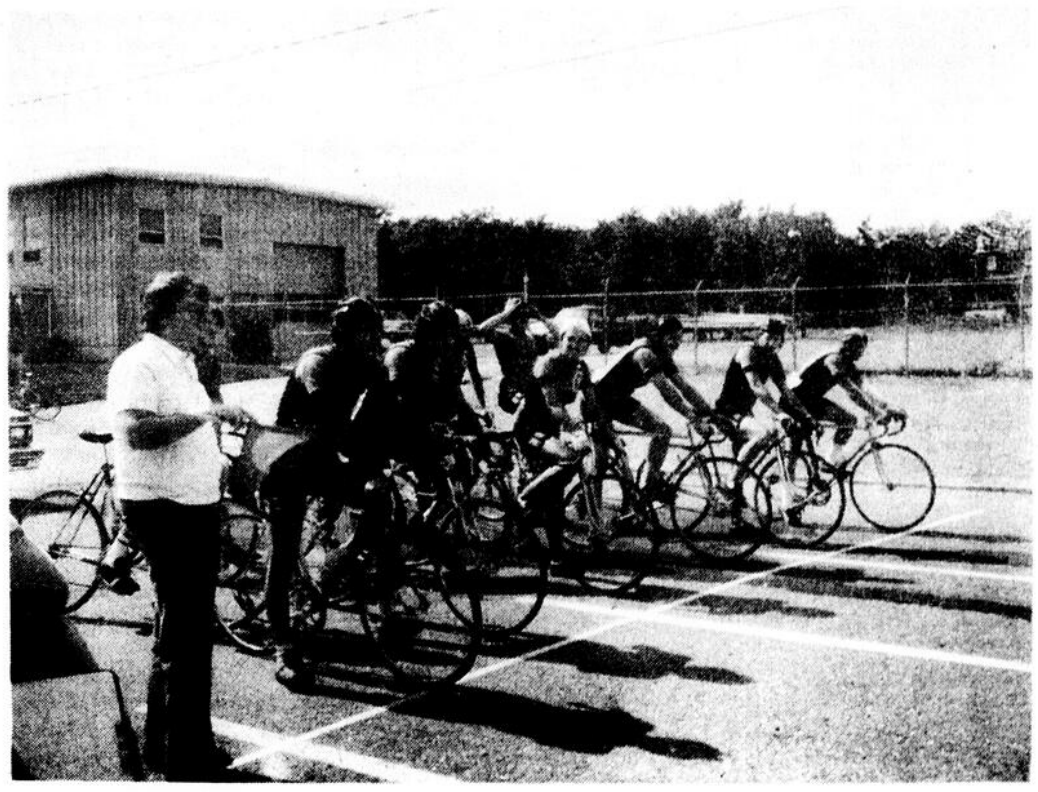
Sylvain Blanchet, de l'équipe de St-Aubert, s'est vu remettre le trophée du meilleur lanceur. Gaétan Leclerc, de l'équipe "Trophées Godbout Enrg.", s'est mérité celui du meilleur frappeur, avec une moyenne de .714

En terminant, la direction du tournoi remercie tous ceux qui ont participé à la réussite de cette compétition et vous dit à l'an prochain.

La direction



Les coureurs cyclistes les plus méritants furent, de gauche à droite, Rosaire Rchard, Line Bernier, Bertrand Cloutier, Monique Gendron, Réjean Robin, Marcel Côté, Yvette Cloutier, Chantal Ménard, Jesette Ménard, Sonia Laverdière et Jean Cloutier. [Photo Michel Ringuet]



Jacques Plamondon, responsable du Conseil régional et président des Jeux, donnait ici le départ du 40km. [Photo Michel Ringuet]

Courses cyclistes axées sur la participation, à Montmagny

Quelque 75 coureurs, dont 35 de la région de Montmagny, ont participé dimanche le 10 août dernier dans les rues du quartier industriel de Montmagny à la finale régionale de cyclisme des Jeux du Québec, région de Québec.

Tous les cyclistes de toutes les catégories étaient admissibles à cette compétition; même les plus jeunes de huit à 18 ans ont pu évoluer dans plusieurs épreuves spéciales.

Celui qui s'est le plus signalé au cours de la journée est le Magnymontois Marcel Côté qui a réalisé une brillante performance dans le 10km.

Rappelons que l'organisateur de cette rencontre sportive était le Dr Marcel Laverdière qui a obtenu la collaboration de Michel Ringuet et de Roméo Mailloux, ce dernier agissant comme responsable des courses.

Cours de natation "session automne '80"

Les inscriptions pour les cours de sécurité aquatique (cours de natation) auront lieu les 9-10-11-13 et 14 septembre prochain à la piscine du Centre Culturel et Récréatif de Montmagny.

Les inscriptions se feront sur les heures de bains libres et seront les suivantes: le 9 septembre de 20.15h. à 21.30hres; le 10 septembre de 16h. à 17.20 hres; le 11 septembre de 20.15h. à 21 hres; les 13 et 14 septembre de 20.15 à 21.30 hres.

Les catégories de cours offerts sont les suivantes: natation 18 mois - 3 ans, natation 3-6 ans, pré-juvénile, juvénile, junior, survie, intermédiaire, sénior, médaille de bronze, sauveteurs. Ces cours sont offerts respectivement à la clientèle étudiante et adulte et autant pour des débutants que pour des nageurs avancés.

La session de cours est d'une durée de 12 semaines à raison d'un cours par semaine. Le début des cours vous sera annoncé lors de l'inscription.

Les moniteurs et monitrices seront tous des personnes dûment qualifiées par la Société Canadienne de la Croix-Rouge et le Service National des Sauveteurs. Ils possèdent pour la plupart plusieurs années d'expérience dans l'enseignement de tels cours.

Il faut noter que ceux et celles qui désirent s'inscrire au degré intermédiaire (étudiant ou adulte) doivent avoir fait et passé avec succès leur degré Survie et ceci depuis janvier 1978.

Donc, inscription les 9-10-11-13 et 14 septembre sur les heures de bains libres.

Centre Culturel et
Récréatif

Ligue de baseball Molson

La Pocatière: champion de la cédule régulière

En effet, La Pocatière s'assura du championnat du calendrier régulier, lundi passé lors de leur dernier affrontement face au Bûcheron. La partie se termina 10 à 7 pour La Pocatière. Au cours de cette rencontre, plusieurs substitutions de lanceurs pour le Bûcheron ont probablement fait la différence entre La Pocatière. Disons qu'à l'offensive, les deux équipes frappèrent huit coups sûrs chacune mais que défensivement La Pocatière fut le plus fort étant donné leurs nombreux joueurs qui franchirent le marbre après avoir été atteints par la balle. Par le fait même, ce match permit à Jean-Yves Simard de s'assurer du championnat des frappeurs.

Dès le lendemain, la troisième position se décida lors de la visite du St-Jean au J.B. Couillard. Cette partie ne se joua qu'en six manches au lieu de sept vu un écart de dix points entre les équipes. Ce fut St-Jean qui sortit victorieux de la rencontre par un compte de 15 à 5. De plus, cette rencontre à la fois farfelue pour quelques uns et importante pour d'autres, donna l'occasion à Jean St-Pierre et à Marc Bélanger du St-Jean de frapper un coup de circuit et à l'équipe de terminer en troisième position devant la Boutique Axe.

Il est à noter que les séries ont débuté dimanche le 17-08-80. En demi-finale, nous retrouvons la Boutique Axe contre La Pocatière et Le Bûcheron contre St-Jean. Les demi-finales sont des 2 de 3 et la finale sera de 3 de 5. Donc, venez vous joindre à tous les fervents de ce sport pour applaudir les joueurs de la région à tous les soirs à compter de 20.00 hres au stade de l'école St-Pie X.

Carole Guillemette
Publiciste

Ligue de baseball Molson
Classement des équipes
Du 19 mai 80 à la fin de la cédule régulière 80.

Equipes	PJ	PP	PG	PPO	PCO	TOT
La Pocatière	20	7	13	174	137	26
Bûcheron	20	8	12	131	106	24
St-Jean	20	10	10	122	122	20
Boutique Axe	20	11	9	98	101	18
J.B. Couillard	20	6	14	73	112	12

Ligue de baseball Molson
Classement des frappeurs
(44 apparitions et plus)
En date du 19 mai 80 à la fin de la cédule régulière 80.

Frappeurs	AB	BB	RB	CS	PP	MOY
Jean-Yves Simard (La Pocatière)	60	7	5	28	10	.466
Marc Tanguay (Bûcheron)	50	10	7	22	15	.440
Roland Grand'Maison (La Pocatière)	64	9	9	26	32	.406
Serge Caron (St-Jean)	72	2	12	29	13	.402
Gilles Lauzier (La Pocatière)	45	8	4	18	14	.400
Marc Bélanger (St-Jean)	44	4	4	15	17	.340
Gilles Ouellet (La Pocatière)	63	6	7	21	10	.333
Richard Legros (St-Jean)	64	2	5	21	10	.328
René Gendron (Boutique Axe)	55	4	13	18	8	.327
André Joubert (J.B. Couillard)	46	6	6	14	8	.304

Ligue de baseball Molson
Classement des lanceurs
du 19 mai 80 à la fin de la cédule régulière 80.

Lanceurs	ML	PA	BB	RB	V	D	MOY
Jacques Gamache (Boutique Axe)	54.6	20	26	78	5	4	2.56
Marc Drolet (Bûcheron)	42	17	17	30	3	2	2.83
Germain Simard (J.B. Couillard)	62.3	32	17	40	3	5	3.59
Jean Chouinard (St-Jean)	41.3	24	19	26	3	1	4.06
Alain Chamard (St-Jean)	47.3	33	22	27	2	5	4.88
Jean Dubé (La Pocatière)	45.6	33	17	34	6	1	5.06

55 joueurs de tennis au tournoi de clôture du Club, à Montmagny

Sous l'habile direction d'Hélène Ruel et de Michel Ringuet, le club de tennis de Montmagny a tenu son tournoi annuel clôturant la session estivale du cours samedi le 9 août.

En tout 115 personnes ont suivi des cours durant le mois de juillet et le début du mois d'août. De ce nombre, 55 se sont inscrites au tournoi.

Cependant, une température fraîche et des vents parfois assez puissants ont obligé les participants à redoubler de prudence et ont modifié le déroulement du jeu.

Chez les garçons, une partie enlevante fut disputée entre Michel Paradis et Chislain Abel. Dans ce match, les gens ont du remarquer que ces deux joueurs savaient mettre en pratique les notions de base apprises plus tôt. Michel Paradis triompha difficilement de son adversaire avec un résultat de 10-9.

Du côté féminin, chez les 18 ans et moins, la victoire est allée à Nathalie Fournier grâce à un gain de 10-8 au dépend de Julie Pelletier. Ce match a permi de constater que la relève est très bonne pour les prochaines années.

Chez les 18 ans et plus, France Clavet a triomphé de France Thibault avec un résultat de 6-2.

Les trophées gracieuseté de la caisse populaire des Enseignants de Pascal-Taché ont été remis aux gagnants par Michel Ringuet.

Le club tient à féliciter tous les participants et remercie particulièrement Hélène et Michel pour le bon travail effectué auprès des adeptes du tennis de la région. Nul doute que grâce à ces cours, ce sport connaîtra un regain de vie dans la ville.

Jean-Pierre Caron
Publiciste



De gauche à droite France Clavet, Michel Paradis et Nathalie Fournier.


Cocktail polynésien avec votre repas au restaurant

Restaurant LA MAISON D'ORIENT

Maintenant 2 restaurants pour vous servir


Pour vous ouvrir l'appétit, rien de meilleur!

MONTMAGNY
Spécial du jour
Du lundi au vendredi
De 11 1/2 h à 14 h
Mets chinois et canadiens Adultes: $3.25
Assiette spéciale pour enfants tous les jours $2.25
50 Boul. Taché Est, Montmagny 248-3075-76

Restaurant LA MAISON D'ORIENT
METS CHINOIS & CANADIENS
AIR CLIMATISE

LÉVIS
Maintenant licencié
Buffet chinois chaud DE 11 h à 14 h $3.25
Mets chinois & canadiens
Buffet chaud de: 11 h à 14 h pour les gens d'affaires
Livraison gratuite de 16 h à 1 h a.m.
Salon-Bar ouvert de 16 h à 1 h a.m. la semaine et le dimanche 16 h à 2 h a.m. vendredi et samedi
550 RTE TRANS CANADA ST-DAVID 833-8394

CHARGEX VISA master charge

AU SALON BAR



CHRISTIAN GRIMARD
+ GILLES MATTE aux percussions
En vedette les 20, 21, 22, 23, 24 août
DE PLUS:
Nouvel aménagement
Meilleure qualité de spectacles
Meilleure ambiance

Chez François Bellet
Tél 856-2206
GALERIES LA POCATIERE



le BASEBALL mineur à Montmagny

par jean couillard

A la prochaine!

C'est vite passé, une saison...déjà le temps des remerciements!

Merci et félicitations à tous les joueurs persévérants. Merci aussi à ces parents qui ont sacrifié quelques voyages à cause du baseball. Merci aux parents qui sont venus au baseball. Félicitations aux meilleurs joueurs et bravo aux moins bons qui ont tout fait pour s'améliorer, qu'ils soient Braves, Cardinaux, Obélix, Reds ou Expos.

Merci à tous les instructeurs des ligues locales: vous avez tout fait pour les jeunes... c'est ce qui compte! Merci aux instructeurs et gérants des équipes de la ligue Rive-Sud, à Raymond et Carole Fortin, à Daniel Bernier, à Paul-Arthur Chabot, à Francis Couillard à Jacques Pelletier, à André Gaudreau et à Yvon Lévesque. La patience des uns avec l'expérience et le sang-froid des autres ont donné des résultats. Merci aux "transports".

Merci aux officiels et aux marqueurs (et marqueuses), aux préposés à l'entretien des terrains.

Merci aux moniteurs: Sylvain Mercier, Hubert Talbot, Guy Gaudreau et Pierre Côté.

Merci à Pierre Laberge, celui qui était partout: instructeur, annonceur, arbitre, organisateur, taxi et qui trouvait parfois le temps, entre deux coups de téléphone, de prendre une bouchée. Merci de ta disponibilité, de ton tact, de ton calme et merci pour ton expérience.

Et (comme on le fait toujours dans ces cas) merci à ceux que j'ai oublié de mentionner.

Ligue de baseball Rive-Sud

Séries éliminatoires

Les trophées remis aux équipes championnes des différentes catégories étaient disputés en fin de semaine dans des tournois éliminatoires à 4 endroits différents.

A St-Romuald, les Braves de Montmagny, une équipe négligée pendant toute la saison, a causé la plus agréable surprise pour ses supporteurs en remportant le trophée Moustique. Ils ont battu le St-Romuald en semi-finale et le St-Jean-Chrysostome en finale par des pointages respectifs de 10 à 7 et 10 à 6. Le lanceur Luka Aubé, qui en était à ses premières armes à cette position, a mérité ces deux victoires en soulevant la foule par ses tirs rapides. Pour leur part, les Reds ont perdu en semi-finale aux mains du St-Jean Chrysostome.

Notre équipe Pee-Wee, favorite pour l'emporter dans sa catégorie s'est inclinée devant la formation de Lévis, dimanche, à Breakeyville, en finale. Les nôtres avaient pourtant terminé en tête du classement à la fin de la saison régulière, mais (comme le disent les connaisseurs) un match se joue sur le terrain. Un grand chelem accordé par le lanceur perdant Yves Beaudoin, dès la première manche, a semblé démoraliser les joueurs de Montmagny. Le match s'est ensuite déroulé rapidement, sous les yeux d'un arbitre désireux d'en finir au plus vite.

A St-Jean Chrysostome notre équipe Bantam a déjoué les calculs de plusieurs en éliminant l'équipe de première position, celle de Lévis, par le pointage de 16 à 4 en finale. Le lanceur Denis Gaudreau, avec une fiche de 8 victoires contre aucune défaite) a réussi à tenir en respect les gros canons du Lévis. Les joueurs d'André Gaudreau reviennent donc à Montmagny avec le trophée de la catégorie Bantam.

Un peu plus tard, dimanche, à Lévis, se déroulait la finale Midget entre Lévis et Montmagny. Nous avons pu assister à une rencontre très serrée, entre ces deux formations bien équilibrées. Les joueurs d'Yvon Lévesque se sont inclinés par la marque de 3 à 2, mettant fin ainsi à une belle saison!

Deux trophées sur quatre et deux équipes finalistes: félicitations à nos joueurs et à leurs instructeurs!

Course à pied de 5km, dimanche prochain

C'est dimanche prochain que reprend à Montmagny la dernière étape du calendrier de course à pied d'envergure régionale, le tout organisé par le Club de Coureurs sur Route de Montmagny.

La course de dimanche sera d'une distance de 5 km (3 m.1) et le parcours est le même que le dernier 5 km soit six fois le tour de la polyvalente Louis-Jacques Casault.

Les inscriptions se feront à partir de 13 hres jusqu'à 13 hres 45 minutes et ce sur le terrain même de la polyvalente. Tous ceux et celles qui ont participé aux autres courses ne voudront sûrement pas manquer celle de dimanche, pour ainsi accumuler le plus de points possible et peut être décrocher la coupe du Président accordée au coureur qui aura le plus de points et aussi, le Trophée Dominique Théberge à la femme qui totalisera le plus de points.

La répartition des points après chaque course se fait comme ceci: s'il y a 30 coureurs au départ le premier se verra accorder 30 points, le 2e 29 et ainsi de suite. Dimanche prochain les responsables de ces courses soit Jean-Pierre Després et André Gauvin divulgueront alors le classement des coureurs.

Donc c'est un rendez-vous que le CCRM vous lance à venir participer à ces courses, qui sont organisées spécialement pour vous puisque les meilleurs coureurs du CCRM ne participent pas à ces compétitions. En espérant vous voir participer en grand nombre.

Jacques Boulet
publiciste du
CCRM

Mercredi le 27 août

OUVERTURE OFFICIELLE

Piano-Bar: *La Dame de Coeur*



Paulette

ORGANISTE CHANTEUSE



En vedette
un soir seulement; mercredi le 27 août

En vedette
du jeudi au dimanche
au

Salon Rouge



Elle et Lui
Organistes - chanteurs

Nouvelle ambiance — Nouveaux décors

BAR BELLEVUE

Gaston Robin, gérant

150 Boul. Taché ouest, Montmagny

248-4815

Ligue de baseball "Participation"

Tout un duel en série semi-finale "B"

Les séries éliminatoires ont débuté en fin de semaine dernière et une seule des deux séries semi-finales est terminée. Le Bar Bellevue octroya une passe "gratuite" en finale de la ligue Participation en gagnant leur série "par défaut"; leurs adversaires du Salon 9 étant incapables de se présenter sur le terrain avec neuf joueurs.

Dans l'autre série, cependant, la lutte est plus corsée que jamais. L'équipe des Assurances Poirier & Ruel, qui a terminé au dernier rang au classement en saison régulière, renverse tous les calculs et donne du fil à retordre au Côté & Côté.

Dans le premier match de la série semi-finale "B" (2 de 3), le Côté & Côté remporte difficilement la victoire au compte de 3-2). Dans le deuxième duel entre ces deux clubs, les Assurances Poirier & Ruel triomphent, non sans peine, de leurs adversaires au compte de 10-9. Voici le sommaire de ces deux seules joutes disputées en fin de semaine dans la ligue de baseball "Participation".

Vendredi 15 août: Ass. Poirier & Ruel 2, Côté & Côté 3.

Richard Gagné marque le point victorieux sur un double de J.-François Thibault et le Côté & Côté remporte le premier duel de la série deux de trois contre les Assurances Poirier & Ruel. L'attaque des vainqueurs a été dirigé par J.F. Thibault (2 en 2), et Richard Gagné, Jogues Lavoie, Jean Scharrer (1 en 2 chacun). Pour les Ass. Poirier & Ruel, Clément Laliberté (2 en 3), Michel Marier (1 triple) et Gaston Emond (1 en 1), se sont signalés par leurs performances offensives. Le lanceur gagnant fut J.F. Thibault et le perdant, Gaston Emond.

Dimanche, 17 août: Côté & Côté 9, Ass. Poirier & Ruel 10.

Avec une spectaculaire remontée de 5 points en quatrième manche, les Assurances Poirier et Ruel forcent la présentation d'un troisième match décisif, en infligeant un revers de 10-9 au Côté & Côté. L'offensive des gagnants mit en évidence Guy Nicole, Michel Marier, Pierre Thibodeau et Richard Turgeon, qui réussirent chacun un coup sûr en deux présences officielles. Pour le Côté & Côté, Jogues Lavoie (2 simples et 1 double en 3 apparitions au bâton) et Jean David (2 en 3) contribuèrent à l'attaque des leurs. La victoire est portée à la fiche de Michel Gauthier et la défaite va à Richard Gagné.

La prochaine rencontre sera probablement disputée le vendredi 22 août à 18h30 et promet sûrement une rencontre enlevante, car les deux clubs en présence feront face à l'élimination.

Marc Guillemette.

Softball au Stade de baseball St-Pie X

C'est pourtant bien vrai, un tournoi de softball et fastball se déroulera au Stade de baseball des Loisirs St-Pie X les 22, 23 et 24 août.

Ce tournoi Molson débutera vendredi le 22 août à 6.30 hres pour une durée de 4 heures, pour ensuite se poursuivre le samedi 23 août dès 9 hres du matin pour une durée d'au moins 12 heures, et il en sera de même le dimanche 24 août.

Dans ce tournoi de softball, fastball Molson, les seize (16) premières équipes inscrites se disputeront une bourse de 300 00$ en plus de magnifiques trophées aux gagnants de la classe A et de la classe B.

Présentement, plusieurs formulaires d'inscription sont parvenus aux responsables des différentes équipes dans Montmagny et la région, et tous ceux qui, après avoir pris connaissance de ces informations écrites, voudraient s'inscrire par téléphone pourront le faire auprès de l'un ou l'autre des deux responsables du tournoi M. Philippe Aubin 248-4679 ou Stade de baseball au soin de M. Jean-Louis Pelletier 248-3475.

Avis à tous les intéressés que la date limite pour les inscriptions est le 21 août 6 hres P.M. car le tirage au sort se fera le 21 août 7.30 hres P.M. au Stade de baseball, 380 Boul. Taché est, Montmagny.

A l'occasion de ce tournoi Molson, les réglements de la Fédération de balle-molle du Québec seront en vigueur et la durée d'une rencontre sera de quatre manches à finir, sauf pour les semi-finales et finales.

La direction du tournoi se réserve le droit de prendre une décision dans toute situation non prévue par les règlements de la Fédération de balle-molle du Québec édition 1980.

Merci et bienvenue

Phil. Aubin

Jean-Louis Pelletier

Ligue de balle-molle

Molson Belmont

St-Aubert en semi-finale

La série mettant aux prises le Guy Thibault Pontiac-Buick- Plaza Grand Prix (St-Aubert) et le Garage Boucher Enr. s'est terminée mercredi le 13 août. Le Guy Thibault Pontiac-Buick-Plaza-Grand Prix l'emportait 5 à 0 et se retrouve donc en semi-finale face aux Loisirs St-Paul. Sylvain Blanchet était le lanceur gagnant. Cette semi-finale sera à surveiller.

Le Fenil Bleu de Beaumont et l'Hôtel La Sapinière n'ont pu poursuivre leur série quart de finale à cause de la pluie qui ne cesse guère. A noter que le vainqueur de cette série rencontrera le Trophées Godbout Enr. en semi-finale.

Souhaitons-nous du beau temps et de la balle-molle en "Grand"!!

Myriam Proulx,
Publiciste

VENEZ
VOUS AMUSER
DU 21 AU 24 AOÛT

Daniel Jean

AUBERGE DU TOURISTE
St-Jean Port-Joli 598-3292



EN VEDETTE
THERESE DEROY
au piano-bar les jeudi, vendredi et samedi également le dimanche soir à compter de 19 heures
SOUPER-DANSANT
en sa compagnie

LE DOMAINE DU LAC
Rte 283
MONTMAGNY 248-5738

Emouvant...Inoubliable...
L'histoire vécue d'une famille moderne de pionniers qui rejettèrent la civilisation... à jamais.
POUR TOUS
LES ROBINSON DANS LES ROCHEUSES
Soirée familiale
Ciné-Parc La Pocatière
20-21 août
Admission: $3.50 par auto. Passagers illimités.





Gagnant de 5 "OSCARS"
POUR TOUS
MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
Meilleur Acteur
DUSTIN HOFFMAN
Meilleur Second Rôle Féminin
MERYL STREEP
Kramer contre Kramer
EN VERSION FRANÇAISE



2e FILM:
GUERE ET PASSION
Du 22 au 25 août
caq Cinéma POCATIÈRE
807, 4ième avenue 856 1862
Affiliation-Ciné Agence

Jean-Pierre Després remporte les 15 km de la Beauce

C'est en effet dimanche dernier que se déroulait une course à pied de 15 km (9 m.3) d'envergure provinciale qui séparait les villages de St-Ludger et de St-Gédéon de Beauce. Quelque 149 participants étaient au départ de la course et le Club de Coureurs sur Route de Montmagny était de la partie puisque neuf de ses membres s'étaient inscrits à la course.

Parmi ceux-là un coureur qui ne cesse de s'améliorer à chacune des compétitions à laquelle il participe et encore une fois il a démontré sa supériorité en arrachant la première place devançant par trois secondes, l'excellent Jacques Lapierre, du club olympique les Jarrets Noirs de la Beauce, je veux parler bien entendu de Jean-Pierre Després.

Déjà au mois de juin dernier les beaucerons avaient fait connaissance avec Jean-Pierre puisqu'il remporta le marathon de la Beauce avec un temps de deux heures quarante minutes et ils l'ont revu de nouveau dimanche dernier franchir le premier la ligne d'arrivée des 15 km de St-Gédéon avec un chrono de 50 minutes 36 secondes et malgré un fort vent et une température très chaude. Cette victoire de Jean-Pierre ne s'est décidée qu'à la toute fin de la course alors qu'il tirait de l'arrière par environ cent mètres sur Jacques Lapierre de la Beauce et les centaines de spectateurs qui s'étaient groupés au fil d'arrivée croyaient en une victoire de Lapierre et lui aussi était certain du résultat, mais Jean-Pierre qui ne lâche jamais déclanche un sprint final qui surpris les spectateurs et doubla Lapierre impuissant devant cette poussée et la victoire était assurée. Encore bravo à Jean-Pierre pour cette excellente performance et l'on a pas fini d'en entendre parler.

D'autres coureurs du CCRM se sont illustrés; il y avait André Gauvin qui réalisa un temps de 52 min 10 sec et termina cinquième au classement général; puis Jacques Rivest avec 52 min 59 sec 10e chez les séniors; ensuite suit Alain Gauvin avec 58'01'' et termina au 18e rang, Pierre Langlois avec 63'12'', 39e place, Jacques Boulet avec 66'53'' la 50e position, Dominique Théberge vice-président du Club avec 70'19'' la 56e position.

Dans la catégorie 30 à 39 ans un coureur bien connu des amateurs de conditionnement physique je veux parler de Marc Normand qui termina au 21e rang de sa catégorie avec un temps de 65'45''. Maintenant du côté vétéran, encore une fois l'infatigable Claude Coulombe décroche la 3e place de sa catégorie avec un temps de 59'59'' et bientôt soit le 7 septembre Claude participera au marathon international de Montréal et on lui souhaite bonne chance.

Chez les femmes, Marcelle Coulombe, l'épouse de Claude, démontra un courage sans borne en parcourant le difficile parcours qui sépare les deux villages et franchit les 15 km règlementaire avec un temps de 89'28'', bravo à Marcelle.

Avec, toutes ces performances que les membres du CCRM démontrent, le Club est maintenant très bien reconnu parmi les autres clubs de la province. Même s'il ne compte que quelque 21 membres se sont des membres actifs qui participent régulièrement aux compétitions.

En terminant je voudrais rappeler que les prochaines compétitions auxquelles les membres vont participer sont les 10 km de St-Augustin; le marathon de Montréal et bien sûr le 15 km de Montmagny qui aura lieu le 20 septembre prochain.

Jacques Boulet
publiciste du
CCRM.

Classement de la Ligue KRT

PEE-WEE

Equipes	V	D	N	PC	PA
Trois-Pistoles	14	1	1	122	37
Indiens [Rivière-du-Loup]	7	8	1	82	88
As [Rivière-du-Loup]	7	9	0	76	83
La Pocatière	7	9	0	76	88
Expos [Rivière-du-Loup]	4	12	0	66	124
BANTAM					
Rivière-du-Loup	11	1	0	98	39
St-Pascal	6	6	0	62	70
La Pocatière	5	7	0	61	93
Trois-Pistoles	2	10	0	61	80
MIDGET					
La Pocatière	10	1	1	79	3
Rivière-du-Loup	6	6	0	69	51
St-Pascal	4	7	1	52	71
Trois-Pistoles	3	9	0	45	8

La finale Pee-Wee sera une série 3 de 5 et opposera Trois-Pistoles et La Pocatière.

Chez les Bantam, la finale sera disputée entre Rivière-du-Loup et St-Pascal et sera également une série 3 de 5.

Finalement, la finale Midget opposera Rivière-du-Loup à La Pocatière dans une série 3 de 5.

Coupable d'avoir aime la vie
Condamnee pour l'avoir vecue passionnement
POUR TOUS
1 LOUISE PORTAL
CORDELIA
2 ième GRAND FILM
BELMONDO POUR TOUS
FLIC ou VOYOU
vendredi
samedi
et dimanche
22-23-24
août
ENTRE RECREATIF STE-PERPETUE
petue 359 2444

Gagnant de
2 "OSCARS"
UNE AVENTURE AU-DELÀ
DE LA PEUR
ET DE LA FOLIE...
C'est
L'Apocalypse
MARLON BRANDO
ROBERT DUVALL
DEUXIEME GRAND SUCCES
LES REQUINS
14 ANS
Requins: 8:00 hres.
Apocalypse: 9:30 hres.
22-24
AOÛT
caq
Cinéma PORT-JOLI
St-Jean Port Joli 598-6403
Affiliation-Ciné Agence

UN SUPER 4x4 EQUIPE D'UN COMPUTER DES PLUS COMPLEXES
POUR TOUS
4X4
SENSATIONNEL
LA BALADE DÉMENTE
Du 22 au
26 août
DES POURSUITES SE SUCCÈDENT À UN RYTHME ACCÉLÉRÉ, JUSQU'À ... EN DEVENIR ABSOLUMENT FANTASTIQUE.
VOUS VOUS AGCROCHEREZ À VOTRE FAUTEUIL!
PLUS
LA GRANDE CASSE N°2
ciné-parc
LA POCATIÈRE

Dialogue - avec le Monde — par le SUCO et l'ALAI

Du sport en bonne et due forme

Combien d'enfants qui apprennent un sport à l'école rêvent d'être un jour vedette de hockey ou champion de natation! D'ailleurs la formation sportive qu'ils reçoivent aide à entretenir de telles illusions.

La mentalité qui s'est développée dans le monde des sports en est une de compétition où l'esprit d'équipe a de moins en moins d'importance. Il n'y a que la performance qui compte et le seul but, gagner. Le meilleur exemple est peut-être l'athlétisme: un entraînement rigide et unidirectionnel qui pousse le corps au maximum de ses capacités —et au-delà— pour gagner le quart de seconde qui permettra de briser un nouveau record.

Certaines personnes ont déploré le fait que ce type de formation, loin d'éduquer les jeunes à s'épanouir physiquement les soumette à un régime qui fait violence à leur corps. Dans ce contexte, seuls quelques-uns résistent. Pas étonnant alors de retrouver un enfant qui chérissait le rêve de jouer à l'équipe nationale, devenir un adulte passif comme plusieurs d'entre nous, plutôt spectateur de la soirée de hockey que sportif.

La loi du plus fort

Ce n'est pas pour rien que les super-puissances sont maîtres incontestables dans le domaine de l'athlétisme. Les pays du tiers monde et même certains pays européens, parfois forts dans les sports d'équipe, n'ont pas les moyens d'entretenir des équipes d'athlétisme d'élite, ni les moyens technologiques perfectionnés pour pousser toujours plus loin la performance.

Cela est évident lors des concours internationaux. Le fait que certains pays remportent la plupart des médailles n'en dit pas nécessairement sur l'état physique de leurs populations; mais cela démontre incontestablement leur suprématie technologique.

Plusieurs sports pratiqués mondialement ont été inventés en Grande Bretagne lors de la révolution industrielle. Ils ont été propagés ensuite dans les colonies y amenant les valeurs propres aux pays industrialisés. Quant à l'athlétisme, les disciplines les plus prestigieuses sont celles pratiquées dans les pays occidentaux. Celles qui naissent d'autres cultures et expriment d'autres valeurs ont rarement le même prestige mondial.

Chez nous, cette préoccupation pour les sports de prestige se reflète dans les budgets alloués par les gouvernements aux loisirs et aux sports. **En contrepartie, de plus en plus de gens qui oeuvrent dans le domaine des loisirs contestent le fait que l'éducation physique serve prioritairement à repérer et former quelques futurs athlètes plutôt que de permettre à la majorité des individus de développer leurs corps.**

Club de fer du Domaine du Lac

Bien que l'équipe du Domaine du Lac ait subi une défaite de 17 à 15 aux mains de l'équipe de la Taverne du Sportif, elle s'est assurée le championnat de la saison.

En effet, avec un seul match à disputer l'équipe du Domaine possède un confortable avance de 30 points sur sa plus proche rivale.

Dans l'autre rencontre les équipiers de l'Hôtel Central ont défait les troupiers du Magasin Peoples 18 à 14, malgré la belle performance de 14 rings dans une partie réalisée par Serge Gaudreau.

Club de fer du Domaine du Lac

Le classement	
Equipes	% de rings
1 Domaine du Lac, 214 pts	21%
2 Taverne du Sportif, 184 pts	19%
3 Magasin Peoples 159 pts	17%
4e Hotel Central, 148 pts	16%
Individuel	% de rings
1 Réjean Boulet, 72 pts	31%
2 Jean Louis Massé, 67 pts	24%
3 Léon Sanschagrin, 60 pts	24%
4 Réjean Langlois 57 pts	29%
5 Serge Gaudreau, 51 pts	25%
6 François Massé, 43 pts	17
7 Denis Picard, 41 pts	22%
9 Pierre Sanschagrin 36 pts	14%
10 Réjean Bernier, 35 pts	13%

Jean-Louis Massé statisticien

Tournoi régional de balle-molle O'Keefe de St-Pamphile

Les organisateurs du tournoi lancent un dernier appel à toutes les équipes qui seraient intéressées à s'inscrire au tournoi de balle molle le 23 et 24 août à St Pamphile.

A date déjà quelques bonnes équipes sont inscrites à ce tournoi qui à chaque année donne du jeu serré et beaucoup d'ambiance.

La date limite d'inscription est le jeudi 21 août à 17.00 heures, avis aux intéressés. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec: Claude Turgeon 356-3116, Pierre Daigle 356-3888 ou Denis Grenier 356-5192.

Rallye-automobile du Conseil 6860

Les Cevaliers de Colomb du Conseil 6860 de Ste-Perpétue ont, comme à chaque année, organisés un rallye-automobile, qui aura lieu dimanche le 24 août.
L'inscription se fera de 10h à 11.30h. à la terrasse de l'Hôtel Central Ste-Perpétue. Le départ se fera à midi (12 hres). Dû au nombre limité de participants, soyons présents très tôt.

Durant cet après-midi, une épluchette de blé d'Inde aura lieu sur le terrain du gymnase à Tourville, qui sera aussi le terminus du Rallye. IL y aura aussi amusements pour les enfants sur le terrain. Le tout sera clôturé par une soirée au gymnase pour la remise des trophées Molson et du tirage d'un prix de 500,00$ de notre Loto.

A noter que pour les membres en règle du 6860, et leur famille, plusieurs choses sont gratuites durant cette journée. Profitons-en!

Yvon Cloutier
Publiciste 6860



De la gastronomie à son meilleur!

Table d'hôte, jeudi, vendredi, samedi et dimanche

ENTRÉE: Crème de poireaux
Basquette de crabe mayonnaise ou escargot de bourgogne
Lapin sauté chasseur
DESSERT: Parfait à la menthe
Thé - café - lait

$11.00

Notre salle à manger
"LE CASTEL"

Castel des Falaises
598-6414
St-Jean Port-Joli



Dans une ambiance nouvelle, vous serez

MIEUX SERVI

6 JOURS PAR SEMAINE
Le Motel Carol et L'Espinay vous invitent

3

jolies danseuses

NUES

dansent à votre table

FAITES VOTRE CHOIX



HEURES D'OUVERTURE:
Mardi et mercredi:
De 19 hres. à la fermeture
Jeudi et vendredi:
De 16 hres. à la fermeture
Samedi et dimanche:
de 14 hres. à la fermeture

SPÉCIAL
Tous les samedis soir
GOGO BOY

Bar Salon l'Espinay

Roger Proulx, gérant
Rte 132 est, Montmagny **248-9040**



VACANCIERS

Réservez dès maintenant pour vos vacances en **"FLORIDE"** au

"Magnolia Motel"

- Choix de 70 unités avec ou sans cuisinette
- Accommodations pour 1 à 6 personnes
- Air climatisé
- Piscine chauffée, 4 Shuffle boards, B.B.Q.
- Gérance **QUÉBÉCOISE**
- Taux réduits du 5 au 25 janvier

861 S.W. 2e Avenue, Dania, Floride 33004

Tél.: **(305) 922-0296**

CINE-PARCS

Du 22 au 28 août

MONTMAGNY 1&2

Route 20 Sortie 228 HORAIRE: 248-1454

ouverture à 7:30h
projection
au crépuscule
enfants gratuit

EN GRANDE PRIMEUR!

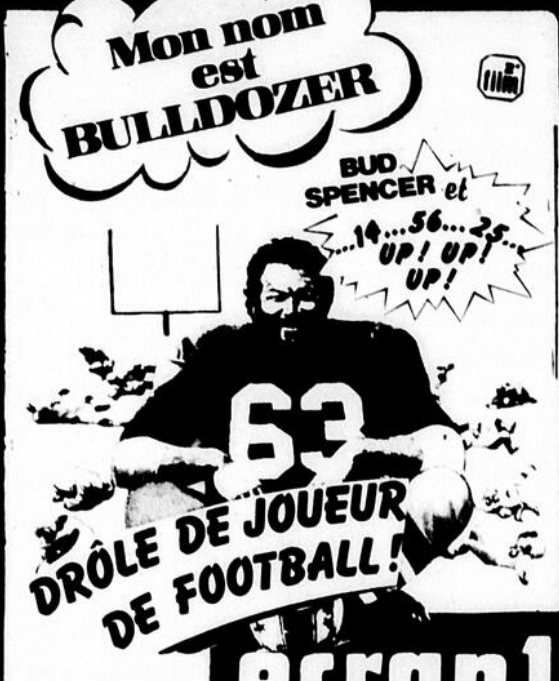
LE DIVERTISSEMENT FAMILIAL QUE VOUS ATTENDIEZ... REMPLI D'EMOTIONS D'AVENTURES

La Magie de Lassie



MICKEY ROONEY · PERNELL ROBERTS · STEPHANIE ZIMBALIST ·
ALICE FAYE · GENE EVANS · THE MIKE CURB
JAMES STEWART

Mon nom est BULLDOZER



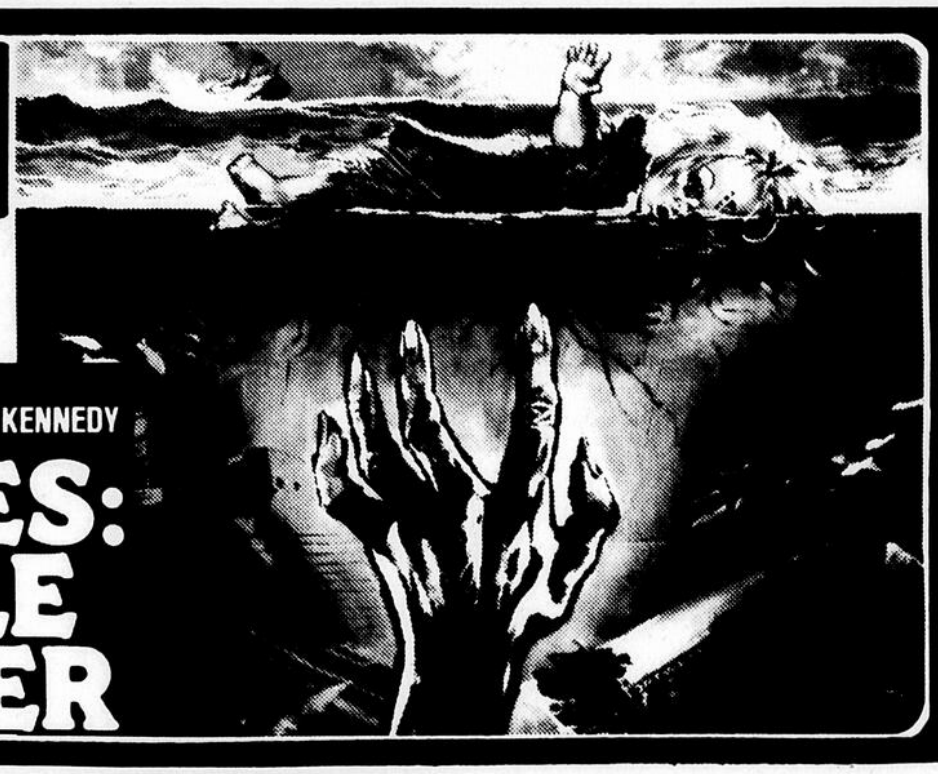
écran 1

Tout nouveau jamais vu !

UNE MISSION SUICIDE AU CŒUR DE L'ÉNIGME!

ANDRES GARCIA JANET AGREN ARTHUR KENNEDY

BERMUDES: TRIANGLE DE L'ENFER





écran 2

L'AFFRONTEMENT LE PLUS FARFELU DU SIÈCLE! POUR TOUS

Rien ne leur fait peur...
«Elles se battent comme 10 hommes...»
Bravant la loi et la pègre, Elles font des ravages dans le monde du gambling!

UNE BLONDE UNE BRUNE UNE MOTO



CLAUDIA CARDINALE
MONICA VITTI

2e FILM

Course: 7:30 hres
Moto: 9:00 hres

LA COURSE DE LA MORT

cinéma LAFONTAINE 1
Montmagny 248 1454

Du 22 au 28 août

UN RECORD! PLUS DE 4 MILLIONS DE SPECTATEURS AUX ÉTATS-UNIS.

" UNE OEUVRE D'UNE TRÈS GRANDE RIGUEUR CINÉMATOGRAPHIQUE. LE SEXE EXPLICITE EST BIEN SA CARACTÉRISTIQUE DOMINANTE. "
—Luc Perreault, LA PRESSE

18 ANS Adultes



L'Enfer pour Miss Jones

2e semaine
Félicia: 7:30 hres
Enfer: 9:00 hres

GEORGINA SPELVIN
HARRY REEMS
La version modifiée de Gerard Damiano

The Devil in Miss Jones

2e GRAND FILM EN VERSION ORIGINALE
"Les Mille et une pervertions de Félicia"

cinéma LAFONTAINE 2
Montmagny 248 1454



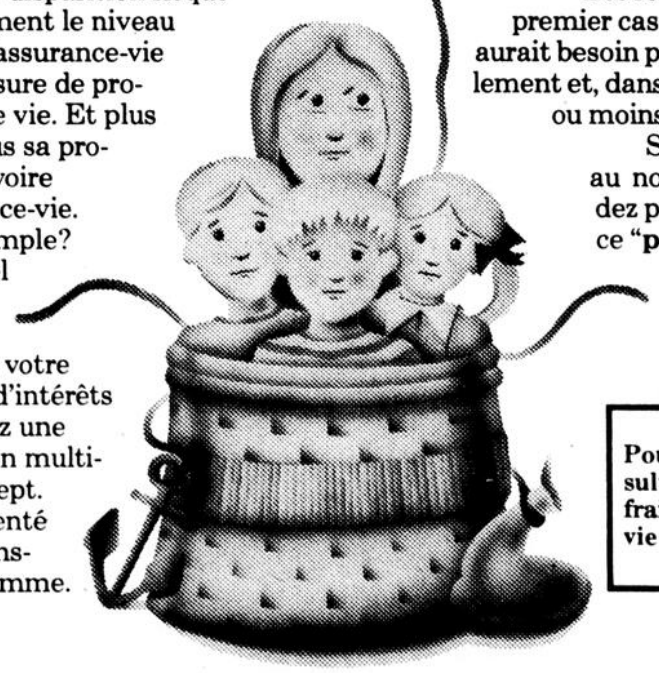
Si les vôtres n'ont rien à perdre en vous perdant,

vous n'avez pas besoin d'assurance-vie.

Cette affirmation un peu brutale se veut d'ordre strictement pécuniaire, car il est à présumer que, sur les autres plans, les vôtres ont tout à perdre en vous perdant.

Cependant, si votre disparition risque de faire baisser sérieusement le niveau de vie de votre famille, l'assurance-vie doit être la première mesure de protection de ce standard de vie. Et plus ce standard est élevé, plus sa protection devient difficile, voire impossible, sans assurance-vie.

Vous voulez un exemple? Estimez rapidement quel capital il vous faudrait placer pour retirer en intérêts les deux-tiers de votre revenu actuel. Aux taux d'intérêts courants, vous obtiendrez une réponse approximative en multipliant votre revenu par sept. Parions que vous serez tenté de refaire le calcul en constatant l'ampleur de la somme.



Et si les deux-tiers de votre revenu vous semblent malgré tout un chiffre trop réaliste, recommencez le calcul en partant de la moitié seulement de votre revenu actuel, c'est-à-dire en multipliant ce dernier par cinq. Les résultats obtenus vous indiqueront dans le premier cas le montant du capital dont votre famille aurait besoin pour vivre à peu près aussi bien qu'actuellement et, dans le second cas, pour se tirer d'affaire plus ou moins convenablement, advenant votre décès.

Si vous possédez déjà ce capital, vous êtes au nombre des privilégiés. Si vous ne le possédez pas, il existe une seule façon de constituer ce "**patrimoine instantané**": l'assurance-vie. Considérez tout ce dont vous avez réussi à doter votre famille. Cela vaut-il la peine d'être protégé?

Pour obtenir réponse à vos questions, consultez votre assureur-vie ou téléphonez sans frais au Centre d'information de l'assurance-vie en composant ce numéro: 1-800-361-8070.

Les compagnies d'assurance-vie du Canada